4
BIBLIOTHÈQUE THÉOCRATIQUE
4
Bibliothèque Théocratique
rue Charles Beaumanoir

Un peuple comblé de faveurs

4
BIBLIOTHÈQUE THÉOCRATIQUE
4
Bibliothèque Théocratique
rue Charles Beaumanoir

Un peuple comblé de faveurs

UN PEUPLE COMBLÉ DE FAVEURS

LE monde, qui a rejeté le Christ et son royaume, est loin de connaître la prospérité. La prospérité n'existe-t-elle donc nulle part ? Elle existe là où l'on peut raisonnablement s'attendre à la trouver, c'est-à-dire parmi les témoins de Jéhovah, le peuple qui porte le nom de Dieu. Ces serviteurs du Très-Haut connaissent un bonheur à nul autre pareil ici-bas, un bonheur sans mélange auquel ce monde ne peut nuire. Leur bonheur ne repose pas sur une prospérité matérielle ou une paix armée. Il ne dépend pas de la possession de richesses incertaines et précaires. C'est une prospérité spirituelle que la leur, un bien-être réel et pratique qui a transformé leur vie et a fait d'eux les mortels les plus heureux de la terre. Leur bonheur ne périra jamais. Il est garanti et soutenu par le plus grand gouvernement de l'univers, le seul qui soit durable; il s'agit du royaume de Jéhovah établi dans les cieux en 1914 et dirigé par son Fils Jésus-Christ.

Jéhovah n'exauce pas les prières de la chrétienté mais celles du peuple qui porte son nom. La situation florissante des témoins de Jéhovah de notre époque prouve que leur prière a été exaucée. Dieu a écouté leur requête parce qu'elle était présentée pour un bon motif et en harmonie avec sa volonté exprimée par les prophéties contenues dans sa Parole. Le vendredi 8 sep-

tembre 1922, il y a donc aujourd'hui plus de trente ans, lors de l'assemblée internationale des témoins de Jéhovah à Cedar Point, Ohio, on proclama la présence du Jour de Jéhovah et il fut montré que la prière prophétique contenue dans Psaume 118:24,25 s'appliquait à nos jours : « Ce jour est celui que fit Jéhovah, réjouissons-nous et exultons en ce jour. O Jéhovah, sauve maintenant, nous t'en supplions! O Jéhovah, donne la prospérité, nous t'en supplions! » (*American Standard*). Trente ans plus tard, nous pouvons considérer la mesure de prospérité que nous avons reçue en ce jour qui est le sien. En ce temps-là nous débutions sur la route de la prospérité d'après-guerre. Aujourd'hui, la prospérité qui nous est accordée est sans précédent dans l'histoire chrétienne.

Novembre 1918, qui marqua la fin de la Première Guerre mondiale, trouva le reste des témoins de Jéhovah dans une pauvre condition causée par les persécutions de leurs ennemis religieux, qui employèrent le glaive de l'Etat totalitaire, ainsi que par leurs craintes et leur manque de compréhension. Dans le monde entier ils furent désorganisés. Un gouvernement théocratique n'était pas en vigueur parmi eux. Certains de leurs représentants officiels se trouvaient en prison pour s'être efforcés de rester fidèles à la cause de Dieu. Le monde étouffa leur voix qui s'élevait en faveur du royaume de Dieu. Ils ne connaissaient pas exactement la volonté de Dieu à leur égard pour la période d'après-guerre. Quelques-uns d'entre eux étaient détenus dans des prisons de pierre, mais tous se trouvaient dans une prison spirituelle, en ce monde que la Bible appelle « Babylone ». Là ils souffrirent les restrictions qu'on apportait à leur adoration du vrai Dieu vivant et à leur service pour son royaume. Ils y sentirent aussi l'expression du déplaisir de Dieu à cause de péchés et de souillures dont ils ne se rendaient pas exactement compte. Devant Dieu ils se trouvaient dans une condition que l'Apocalypse (11:8,9), compare à celle des cadavres de témoins de Dieu qui restèrent étendus trois jours et demi dans la ville impure. Quelle misère était la leur !

Depuis lors une nouvelle génération a grandi. Elle ne se rend pas bien compte de l'état de l'organisation à cette époque ni de l'état d'esprit qui y régnait. Cependant, Dieu est si miséricordieux à l'égard de ceux dont le cœur est sincère et qui s'attachent à lui par amour! Bien que sa colère se fût enflammée contre eux au point de permettre qu'on les abaissât, il n'était pas disposé à les exterminer, ce qui n'aurait pas déplu à leurs ennemis (II Cor. 4:8,9). Dans sa grande miséricorde et à cause de son nom il avait d'autres desseins pour le reste de ses oints consacrés. Il ouvrit donc leurs yeux pour qu'ils vissent que dans sa Parole il leur avait promis de les délivrer et qu'ils devaient s'engager dans une grande œuvre où ils seraient bénis par une étonnante prospérité. Les loyaux et les zélés étaient résolus à servir Dieu ici-bas jusqu'à leur mort. Combien leur cœur était sensible à cette merveilleuse perspective dépeinte dans sa Parole prophétique! Si seulement Dieu les relevait de leur pauvre condition et leur ouvrait le chemin de la liberté et de la pure adoration, avec quelle joie ils prendraient part à cette œuvre jusqu'à son glorieux achèvement! Tous les cœurs bien disposés exprimèrent leur gratitude à Dieu pour le nouvel espoir qu'il leur donnait! Le psalmiste qui s'était trouvé dans des circonstances semblables, exprima leur gratitude, leur disposition à louer et leur désir, dans les paroles suivantes du Psaume 106:1-5. « Louez Jéhovah! Rendez grâce à Jéhovah, car il est bon, car éternel est son amour. Qui dira les hauts faits de Jéhovah ou publiera son entière louange ? Heureux ceux qui observent le droit et qui pratiquent la justice en tous temps! Souviens-toi de moi, ô Jéhovah, en ta faveur pour ton peuple. Oh! visite-moi avec ton salut, afin que je voie la prospérité de tes élus, que je me réjouisse de la joie de ta nation et me glorifie avec ton héritage! » — *American Standard.*

Eprouvez-vous à l'égard des choses de Jéhovah Dieu l'intensité de sentiments que le psalmiste exprime ici ? Avez-vous de l'amour et de l'appréciation pour le peuple de Jéhovah, ses élus, sa nation, son héritage au

point de vouloir être sauvé avec eux, de voir leur prospérité, de partager la faveur que Dieu leur montre, d'être heureux avec eux et de connaître la gloire d'être associé avec ceux qui sont l'héritage de Dieu ?

Chaque membre sincère du reste oint éprouvait ces sentiments quand ce groupe de fidèles, asservi aux puissances de ce monde, languissait dans la captivité babylonienne. Un désir semblable vous dévore-t-il aujourd'hui ? Le peuple de Jéhovah est celui qu'il a choisi du milieu de toutes les nations, juive et gentiles, pour être « un peuple qui portât son nom » et qui fût oint du saint esprit. Ce sont les élus qui doivent être unis à son Fils Jésus-Christ dans le royaume céleste et pour qui Dieu abrégea en 1918 les jours de détresse afin que quelque chair fût sauvée (Actes 15:14; Mat. 24:21,22). Ils forment la seule nation sur terre qu'il reconnaît et avec laquelle il traite. C'est une nation composée d'Israélites spirituels, de Juifs qui le sont intérieurement et sur qui règne Jésus-Christ, le vrai Messie. Ils forment l'héritage de Jéhovah, le petit troupeau, dont les membres sont ses fils spirituels, sa possession particulière, ceux qu'il enlève finalement de la terre pour les faire participer à la royauté de Jésus-Christ en vue de la bénédiction de toutes les autres brebis terrestres. — I Pi. 2:9; Deut. 32:9; Ps. 33:12; Es. 19:25; 63:17.

Votre appréciation de la bonté divine vous a associé à la nation des élus de Dieu. Vous avez su discerner quel est le peuple qui porte le nom de Jéhovah et vous comprenez que la faveur divine vaut mieux que celle du monde, car dans la faveur de Dieu se trouve réellement la vie ; cette faveur rend la vie digne d'être vécue. Vous avez remarqué toute la bonté que Jéhovah a manifestée à son peuple au temps de la fin où nous vivons. Il n'a cessé d'aimer son peuple bien que dans son courroux il l'aît laissé tomber au pouvoir de l'ennemi lors de la Première Guerre mondiale. Il a montré sa miséricorde en le libérant et en le réorganisant. Son peuple n'est plus en prison, peu nombreux et empêché par la puissance ennemie de croître en proclamateurs du royaume de Dieu qui exaltent son nom. Son accroissement

actuel suscite l'étonnement. Jéhovah l'a multiplié non seulement en lui donnant d'autres membres du reste qui ont pris la place de rebelles passés du côté de l'ennemi, mais également en grossissant ses rangs par un flot continu de personnes de bonne volonté, les autres brebis. Tous sont rassemblés en un seul troupeau sous la direction de Jésus-Christ, le bon Berger de Dieu. Ceci est l'accomplissement final et complet de la promesse divine contenue au Psaume 68:7 : « Dieu donne une famille à ceux qui étaient abandonnés, il délivre les captifs et les rend heureux (il les fait entrer dans la prospérité, *American Standard*), les rebelles seuls habitent des lieux arides. » Nous qui avons désiré voir la prospérité de la nation élue et y participer, comment pourrions-nous ne pas louer Jéhovah et lui rendre publiquement grâces pour sa bonté ? Comment pourrions-nous décrire ses hauts faits et publier toutes ses louanges, — ils sont si nombreux ?

La chrétienté ne jouit pas de la faveur divine. Ses prières et ses croisades pour la paix du monde dont elle fait partie ne sont pas exaucées. Elle craint beaucoup pour son existence bien qu'elle se vante de l'ancienneté de ses institutions. Elle n'a aucun message opportun pour le peuple, pas de nourriture spirituelle, pas d'eau de la vérité. Elle n'accomplit pas l'œuvre de Dieu prédite dans les prophéties concernant la fin de ce monde. Voyez par contre la prospérité spirituelle dans laquelle Dieu le Tout-Puissant nous a fait entrer, nous qui étions autrefois captifs du monde babylonien! Les prières que nous faisons monter vers lui depuis trente ans pour lui demander de nous sauver et de nous donner la prospérité, ont été exaucées au delà de nos espérances, et de ce côté-ci d'Harmaguédon. Sa sainte Parole et les saints secrets qu'elle contient nous ont été révélés dans une grande mesure! Nous ne sommes plus dans le doute quant à la raison pour laquelle nous avons été laissés sur la terre depuis la fin des « temps des nations », en 1914, et aussi quant à notre mission. L'ennemie voulait nous faire périr dans les persécutions qu'il déchaînait contre nous, mais nous savons que Dieu nous

a fait sortir de notre condition de mort et que ce sont nos adversaires qui périront à Harmaguédon. Aujourd'hui nous sommes marqués par la puissance de Dieu pour la vie dans le monde nouveau.

Parce que nous nous attachons fermement à la Parole de Dieu plutôt qu'aux philosophies de ce monde, aux credo religieux et aux traditions humaines, nous avons le message divin pour nos jours. C'est la bonne nouvelle du royaume de Dieu établi et dirigé par Jésus-Christ. A l'inverse de la chrétienté, qui voit constamment diminuer le nombre de ses prêtres et prédicateurs, le nombre de nos ministres qui prêchent la bonne nouvelle du Royaume ne cesse de croître. Nous avons été chargés de l'œuvre de Dieu et nous nous armons de courage pour l'accomplir. Nous avons sur nous l'esprit de Dieu qui nous anime et nous soutient. Jéhovah accomplit par nous l'œuvre qu'il a annoncée, non par la puissance ni par les armées mais par son esprit. C'est l'esprit d'organisation théocratique. Notre coupe déborde, notre table spirituelle plie sous le poids de la nourriture solide et cela sous les yeux de nos ennemis. La majorité d'entre nous sont pauvres sur le plan matériel, mais ils rendent de nombreuses personnes riches sur le plan spirituel. Tout ce bien-être spirituel a pour but de rendre heureuse la nation de Dieu. Comment pourrions-nous ne pas nous réjouir et nous glorifier en Jéhovah ?

Notre participation à la joie et à la prospérité de la nation de Jéhovah est conditionnelle. Pourquoi ? Parce que c'est à son organisation qu'il fait la promesse suivante : « Il n'y aura plus d'anathème. » Jéhovah veillera en effet à ce que son organisation reste pure, libre et fidèle. C'est à son organisation qu'il dit : « Toute arme forgée contre toi sera sans effet; et toute langue (qu'elle soit nationaliste, fasciste, religieuse ou communiste) qui s'élèvera en justice contre toi, tu la condamneras. Tel est l'héritage des serviteurs de l'Eternel, tel est le salut qui leur viendra de moi, dit l'Eternel. » C'est à son organisation restaurée qu'il adresse cette parole : « Ainsi parle l'Eternel des armées : Mes villes auront encore des biens en abondance; l'Eternel consolera encore Sion, il choisira encore Jérusalem. » (Apoc. 22:3; Es. 54:17; Zach. 1:17). Mais êtes-vous disposé en tant qu'individu à contribuer à cette prospérité dans la faveur et la protection ? Cela dépendra de votre attachement à l'organisation de Jéhovah et de votre disposition à vouloir rester un et en harmonie avec elle. Cela dépendra de votre soumission à ses fidèles principes et d'une conduite qui vous vaudra d'être gardé dans l'organisation théocratique.

Evitons avant tout les péchés qui enveloppent si facilement les insouciants et ceux qui se confient en eux-mêmes. Notre prospérité spirituelle ne devrait pas nous enfler d'orgueil et nous donner une grande assurance de soi. Ne dites pas comme le psalmiste : « Je disais dans ma prospérité : Rien ne m'ébranlera. » (Ps. 30:6, *American Standard*). Ne soyez pas comme un insensé oublieux de ses responsabilités et ne vous montrez pas infidèle dans les petites choses. Souvenez-vous de ce proverbe : « L'égarement des simples les tue, et la prospérité (ou le bien-être dans l'insouciance) des insensés les mène à leur perte. » (Prov. 1:32, *American Standard*). Ne devenez pas comme la chrétienté à qui Jéhovah annonça ceci : « Je t'ai parlé dans le temps de ta prospérité ; tu disait : Je n'écouterai pas. » (Jér. 22:21 ; Zach. 7:7). Pour ceux qui sont conscients de leur prospérité, il y a danger de désobéir. Ayez présents à l'esprit les péchés qui causèrent la perte des personnes se trouvant dans l'ancien Israël de Dieu, et qui firent même tomber la nation entière entre les mains de ses ennemis. Souvenez-vous de vos propres péchés qui vous séparaient autrefois du vrai Dieu et de sa nation. Vous pouvez facilement y retomber.

Le psalmiste demanda à Dieu de lui accorder encore une fois sa faveur, de le sauver et de lui permettre de participer à la prospérité et à la joie de la nation de Dieu puis, dans sa prière, il confessa les péchés de sa nation et partagea sa culpabilité. Voici ce qu'il déclara : « Nous avons péché comme nos pères, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait le mal. » (Ps. 106:6). Oui « nous », c'est-à-dire moi comme les autres. C'est

un fait remarquable qu'une nation confesse les péchés qu'elle a commis contre Dieu. A la fin de la Première Guerre mondiale la chrétienté souillée de sang, divisée par les luttes intestines, coupable d'avoir persécuté le peuple de Jéhovah, refusa avec arrogance de confesser ses péchés. Quelques ecclésiastiques firent bien une sorte de confession sans aller pourtant jusqu'au fond du péché et de l'impiété de la chrétienté. Aussi le Proverbe 28:13 se réalisa-t-il : « Celui qui cache ses transgressions ne prospère point, mais celui qui les avoue et les délaisse obtient miséricorde. » Le reste des témoins oints au cœur fidèle firent une confession d'organisation et reconnurent leurs manquements envers Jéhovah. Ils s'en repentirent, s'en détournèrent et se corrigèrent dans leurs enseignements et dans leurs façons d'agir. L'organisation confessa de tels péchés contre le Très-Haut et ses membres reconnurent leur participation à ces transgressions. Aussi Dieu les rétablit-il dans sa faveur et son service et ils prospérèrent.

Pour les garder présents à l'esprit et mettre en garde le peuple de Jéhovah de tous les temps, le psalmiste nous énumère ces péchés. Premièrement, il y eut la rébellion des Israélites contre Jéhovah leur Conducteur; elle se produisit près de la mer Rouge lorsqu'ils étaient menacés d'être rejoints par les forces égyptiennes. Deuxièmement, ils murmurèrent dans le désert devant la façon dont Dieu régla la question alimentaire et ils le mirent à l'épreuve. Troisièmement, des centaines d'entre eux envièrent les positions théocratiques de Moïse et d'Aaron et furent engloutis par un tremblement de terre avec Dathan et Abiram et frappés par la foudre avec Koré et sa troupe de Lévites. Quatrièmement, quand Moïse séjourna pendant quarante jours au Sinaï où il s'entretint avec l'ange de Jéhovah, ils se firent un veau d'or et l'adorèrent comme le dieu de leur délivrance. Cinquièmement, quand les douze espions revinrent de leur reconnaissance en Terre promise, ils ne tinrent pas compte des rapports encourageants de Caleb et de Josué mais crurent le compte rendu des dix espions infidèles et refusèrent de pénétrer dans le pays sous la

conduite de Jéhovah. Sixièmement, quand trente-neuf ans plus tard ils se trouvèrent dans les plaines de Moab, face à la Terre promise, ils se livrèrent à la débauche avec les filles de Moab qui les invitèrent à adorer le Baal de Peor. Septièmement, à Mériba, dans le désert de Tsin, ils murmurèrent à propos du manque d'eau et aigrirent l'esprit de Moïse qui s'exprima légèrement des lèvres et déplut à Dieu. Huitièmement, ils méprisèrent les commandements et les avertissements de Dieu après qu'ils se furent établis dans la Terre promise, se compromirent avec les païens et se livrèrent à la prostitution spirituelle avec leurs faux dieux.

Mais ils durent porter les graves conséquences de chacun de ces péchés. Ils furent, en définitive, emmenés captifs et Jérusalem connut une désolation de soixante-dix ans. Ils entrèrent ainsi dans une période de 2520 ans, celle de la domination de la terre par les gentils, ère qui prit fin en 1914. Le psalmiste pria pour qu'ils fussent délivrés d'une telle captivité en pays ennemi et que l'adoration de Dieu fût rétablie dans leur pays désolé. Lui-même désirait vivre ces événements et connaître la joie inexprimable d'un tel rétablissement. C'est la bonté de Dieu et sa fidélité à son alliance qui exaucèrent une telle prière ayant pour objet la gloire de Dieu. — Ps. 106:6-46.

Le peuple d'Israël ne se réjouissait que pour un temps des œuvres que Jéhovah accomplissait en sa faveur, puis il oubliait rapidement les bienfaits et la divinité de Jéhovah, surtout quand il se trouvait dans des circonstances critiques. Qu'en résultait-il ? Il se rebellait contre Dieu, contre les dispositions qu'il avait prises et les serviteurs qu'il avait nommés, pour retourner dans le monde et vers ses dieux impurs. L'apôtre Paul lui-même mentionne un certain nombre de ces péchés d'Israël et met les chrétiens en garde contre de telles transgressions, disant (I Cor. 10:1-12) : « Ces choses leur sont arrivées pour servir d'exemples, et elles ont été écrites pour notre instruction, à nous qui sommes parvenus à la fin des siècles. Ainsi donc, que celui qui croit être debout prenne garde de tomber ! »

Pour participer au bonheur du peuple de Dieu, veillons à ne pas oublier les hauts faits de Dieu et l'amour qu'il a manifesté pour sa nation. Ne devenons pas finalement des personnes qui murmurent, qui dont dévorées par l'ambition, impures, avides des choses de ce monde, craintives devant les autorités de ce siècle, assujetties à leurs volonté et opinions, rebelles et oublieuses de leurs responsabilités dans l'organisation théocratique. Ayant été délivrés du monde babylonien nous ne pouvons nous livrer de nouveau à ses péchés et participer en même temps à la prospérité du peuple que Dieu instruit. Voici ce qu'il est dit dans le livre de Job (36:10,11; *Darby*) : « Il ouvre leurs oreilles à la discipline, et leur dit de revenir de l'iniquité. S'ils écoutent et le servent, ils accompliront leurs jours dans la prospérité et leurs années dans les choses agréables de la vie. » Notre bien-être spirituel nous dicte de chercher en tout temps la prospérité de l'organisation de Dieu et de prier pour son intégrité. Il est écrit (Ps. 122:6-9, *Crampon 1905*) : « Faites des vœux pour Jérusalem : Qu'ils soient heureux ceux qui t'aiment ! Que la paix règne dans tes murs, la prospérité dans tes palais ! A cause de mes frères et de mes amis, je demande pour toi la paix ; à cause de la maison de Jéhovah, notre Dieu, je désire pour toi le bonheur. »

Notre propre force ni notre sagesse ne nous aideront à triompher du monde. En face de conditions et d'événements qui menacent la prospérité du peuple de Dieu, nous n'avons qu'une chose à faire : c'est de nous fier à la force de Jéhovah, et de nous encourager mutuellement dans notre attitude en nous rappelant ses hauts faits consignés dans sa Parole et ceux qui se sont accomplis sur nous en réalisation de ses prophéties. Dans notre marche vers la bataille finale, durant laquelle nous chantons les louanges de Jéhovah, nous devons montrer que nous avons foi aux prophéties concernant notre avenir. Ce sont des prophéties vivifiantes, encourageantes. Son Roi théocratique nous exhorte par ces paroles : « Croyez en ses prophètes et vous prospérerez. » (II Chron. 20:20, *King James*). Nous avons besoin des

conseils et de l'encouragement de ses prophéties qu'il nous révèle en ce temps de crise. Quand la nation d'Israël rétablie reconstruisait la maison de Jéhovah son Dieu, elle fut grandement encouragée par ses prophètes dont nous possédons les écrits et au sujet desquels il est dit : « Et les anciens des Juifs bâtirent avec succès, soutenus par les oracles d'Aggée, le prophète, et de Zacharie, fils d'Iddo. » (Esdras 6:14, *Liénart*). Nous aussi nous sommes occupés à une œuvre de reconstruction concernant la pure adoration du vrai Dieu vivant. Nous ferons preuve de sagesse si nous écoutons les prophètes de Dieu qui nous parlent par sa Parole. Il est donc indispensable d'étudier ces prophéties en privé et d'aller aux réunions où on les discute, c'est-à-dire à la Salle du Royaume, aux assemblées de circuit, de district, aux assemblées nationales et internationales. Si nous prêtons une oreille attentive, alors nous continuerons à prospérer dans le service divin. Si nous nous efforçons en tout temps de répandre la Parole de Dieu et de faire fructifier les intérêts du Royaume, nous prospérerons, car la Parole de Dieu ne retournera jamais à lui sans effet, mais Jéhovah déclare (Es. 55:11; 9:6) qu'elle accomplira ses desseins et qu'à l'accroissement de son royaume il n'y aura pas de fin.

Nous ne pouvons être certains de notre salut. En outre, l'œuvre à accomplir avant le déchaînement de la guerre d'Harmaguédon n'est pas encore achevée. Il y a de nombreuses autres brebis éloignées du bon Berger qui ont besoin d'aide pour être sauvées. Dans nos prières nous ne devons pas seulement penser à notre propre salut mais également à celui de toutes ces autres brebis. La prière suivante du psalmiste devient aujourd'hui la nôtre (Ps. 106:47,48, *Crampon 1905*) : « Sauve-nous, Jéhovah, notre Dieu, et rassemble-nous du milieu des nations, afin que nous célébrions ton saint nom, et que nous mettions notre gloire à te louer. Béni soit Jéhovah, Dieu d'Israël, d'éternité en éternité! Et que tout le peuple dise : Amen! Alleluia! »

Le bon Berger doit encore rassembler de nombreuses autres brebis. Dans toutes les nations, elles sont cap-

tives de Babylone par suite de leur ignorance et de leur crainte, mais elles désirent du fond de leur cœur participer à la prospérité des élus de Jéhovah et se réjouir dans le bonheur de sa nation. Tant que nous ne les aurons pas délivrées comme Dieu nous l'ordonne, la prière dans laquelle nous lui demandons de NOUS sauver et de NOUS rassembler (pas seulement moi) du milieu des nations, pour que nous célébrions son saint nom, ne sera pas entièrement exaucée.

Nous nous contredirions nous-mêmes si nous visitions les gens pour leur montrer que nous sommes bénis de Jéhovah et que nous ne leur permettions pas de connaître Dieu et de venir à son organisation placée sous le Christ. Marchons donc de l'avant. Qu'ils voient que nous sommes des témoins, qu'ils constatent notre prospérité et désirent la partager. Notre attitude à leur égard doit être semblable à celle du psalmiste qui déclara : « Qu'ils soient dans la joie et l'allégresse, ceux qui désirent le triomphe de mon droit; et que sans cesse ils disent : Gloire à Jéhovah, qui veut la paix de son serviteur ! » (Ps. 35:27, *Crampon 1905*). La prospérité par laquelle il nous a bénis est assez abondante pour que la grande foule des autres brebis y participent, aussi nombreuses soient-elles. Nous pouvons nous permettre d'être généreux. En partageant notre prospérité avec d'autres, nous verrons l'organisation de Dieu s'épanouir dans une prospérité de plus en plus grande, malgré la situation de ce monde. Avec le peuple de Jéhovah, nous augmenterons notre joie jusqu'à ce que nous entrions dans le monde nouveau. Unissons donc notre voix à celle du psalmiste en disant : « Béni soit Jéhovah! »

***

D'après ce monde il n'y a aucun honneur à être esclave. Au temps où l'esclavage était répandu, on regardait les esclaves comme des inférieurs même s'ils remplissaient des fonctions qui de nos jours sont considérées comme honorables. L'esclavage donna lieu à de nom-

breux abus et la libération des esclaves ne s'opéra que très lentement. On rapporte qu'il est toujours en vigueur dans certains pays mahométans. Il était encore en vigueur dans les colonies britanniques d'Amérique au dix-septième siècle et on ne l'abolit aux Etats-Unis que dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. En fait, ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que l'esclavage fut aboli par les gouvernements de la chrétienté en général. En de nombreux endroits, on méprise encore les fils de ces esclaves affranchis et on impose certaines restrictions à leurs liberté. Comment dans ce cas la condition d'esclave peut-elle comporter un honneur ou une dignité quelconque ? Le fait d'être appelé esclave ou de se désigner comme tel n'est-il pas humiliant ? Tout dépend de qui vous êtes l'esclave et quel genre d'esclave vous êtes. Etre un esclave théocratique est un honneur et un privilège. C'est une servitude qui mène à la vie éternelle.

La Bible ne signale pas l'existence de l'esclavage avant le déluge. Son apparition quelque temps après le déluge fut prédite par la malédiction que Noé, après avoir appris la conduite de Cham, proféra au sujet d'un des fils de ce dernier, disant : « Maudit soit Canaan ! qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères!... Béni soit l'Eternel, Dieu de Sem, et que Canaan soit leur esclave! » (Gen. 9:25-27). Ces paroles ne condamnaient pas à l'esclavage une des trois principales branches de la famille humaine. Mais le fait demeure que la malédiction que Dieu inspira à Noé se réalisa des siècles plus tard. A cette époque, Jéhovah fit pénétrer dans le pays de Canaan, les Israélites auxquels il ordonna d'exterminer les Cananéens ou de les réduire en esclavage, comme les habitants de Gabaon et des villes alliées. Il était humiliant d'être un tel esclave descendant de Canaan maudit.

Mais quel est celui qui, craignant Dieu, ne regarderait pas sa condition d'esclave comme digne, s'il était asservi à Abraham, le descendant de Sem ! Pourquoi ? Parce qu'Abraham croyait au vrai Dieu Jéhovah et sa foi obéissante lui valut d'être appelé « ami de Dieu ».

Dieu n'empêcha pas Abraham d'avoir des esclaves, suivant la coutume de ce temps-là. Noé avait béni Sem, l'arrière-grand-père d'Abraham, c'est pourquoi Jéhovah n'interdit pas au patriarche la possession d'esclaves. Il en avait des centaines quand il résidait dans le pays de Canaan. Ils combattirent à ses côtés lorsque les rois agresseurs des environs de Babylone firent une incursion en Canaan et emmenèrent son parent Lot et la famille de ce dernier. Voici ce que rapporte la Bible : « Quand Abram apprit que son parent était emmené captif, il leva ses (esclaves, *An American Translation*) nés dans sa maison, au nombre de trois cent dix-huit, et mena la poursuite jusqu'à Dan. Il les assaillit de nuit, et ses (esclaves), il les battit. » Ainsi ces esclaves furent les instruments de Dieu et ils accompagnaient Abram quand Melchisédech le rencontra et attribua sa victoire à Jéhovah, disant (Gen. 14:1-20, *Jérusalem*) : « Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut qui créa le ciel et la terre, et béni soit le Dieu Très-Haut qui a livré tes ennemis entre tes mains. »

Aussi longtemps que le patriarche n'eut pas d'enfants, son héritier était naturellement celui qui administrait sa maison après le départ de Lot, savoir : Eliézer de Damas. Quand il voulut marier son fils Isaac, ce fut de nouveau un esclave, « le plus ancien de sa maison, l'intendant de tous ses biens », probablement Eliézer, qu'Abraham envoya chercher une femme pour Isaac. Dans ce drame prophétique ce vieil esclave eut l'honneur de représenter le saint esprit, la force agissante de Dieu, qui suscite à son Fils unique, et la prépare pour lui, une épouse, c'est-à-dire un groupe de 144 000 fidèles disciples adoptés par Jéhovah comme ses enfants (Gen. 15:1-3; 24:1-10,61-66). Abraham ne fit pas servir les esclaves de sa maison à des buts immoraux. De telles pratiques auraient amoindri la position de sa véritable épouse Sara, la femme libre. En outre, Dieu avait promis au patriarche qu'il aurait par cette femme un fils par lequel toutes les familles de la terre seraient bénies. On ne peut donc trouver à redire au fait qu'Abraham eut un fils, Ismaël, par une esclave.

Sara, avancée en âge et qui désespérait de donner un enfant à son mari, lui demanda de prendre son esclave égyptienne, Agar, afin qu'elle pût adopter comme son fils l'enfant que celle-ci lui donnerait. Après qu'Agar eut conçu Ismaël, le patriarche n'eut plus de rapports avec elle (Gen. 16:1-15; Gal. 4:21-25). Plus tard Jéhovah donna par miracle un fils à Sara.

Abraham croyait au Très-Haut et lui obéissait comme Créateur, Guide et Maître. Il dirigeait sa nombreuse maison comme Jéhovah l'aurait dirigée. Possesseur d'esclaves, Abraham décidait de la forme d'adoration, ou religion, de ses esclaves qu'il avait acquis de son argent ou qui étaient nés dans sa maison. En veillant sur la religion de ses esclaves, il ne permettait ni idolâtrie ni impiété, mais il édifiait en eux la vraie foi. Sur l'ordre de Dieu il fut circoncis et fit circoncire tous les mâles de sa maison. Il est écrit : « Abraham prit Ismaël, son fils, tous ceux qui étaient nés dans sa maison et tous ceux qu'il avait acquis à prix d'argent, tous les mâles parmi les gens de la maison d'Abraham ; et il les circoncit ce même jour, selon l'ordre que Dieu lui avait donné. » Tous ceux qui refusaient de se laisser circoncire étaient retranchés de sa maison. Abraham fit connaître Dieu à ses esclaves. Jéhovah le confirme lui-même par ces paroles : « Car je l'ai choisi, afin qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de l'Eternel. » La prière que prononça son plus ancien esclave quand il fut envoyé chercher une femme pour Isaac est un autre témoignage montrant que le patriarche apprenait à ses esclaves à adorer Dieu. La voici : « Eternel, Dieu de mon seigneur Abraham, fais-moi, je te prie, rencontrer aujourd'hui ce que je désire, et use de bonté envers mon seigneur Abraham! » (Gen. 17:9-14, 22-27; 18:19; 24:2-56). Dans tout ce qu'il fit pour arranger ce mariage, ce vieil esclave reconnut le Dieu d'Abraham et l'adora publiquement.

Abraham en tant que possesseur d'esclaves est une figure du Très-Haut, le Dieu du patriarche, qui possède également des esclaves ici-bas. Nous ne pensons pas seulement au passé quand le prophète Moïse emmena

les Israélites hors d'Egypte et les fit entrer dans une existence nationale libre. Moïse et les Israélites entonnèrent un cantique après que les poursuivants égyptiens furent engloutis dans la mer Rouge. L'Apocalypse (15:5) se reporte à ce cantique lorsqu'il décrit les vrais chrétiens de notre époque en ces termes : « Ils chantent le cantique de Moïse, le serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau : Parfaite et admirable est ta manière d'agir, ô Seigneur, Maître de tout. » (*Jérusalem*). Moïse d'abord était l'esclave de Dieu. Sa nation, les enfants d'Israël, se trouvait dans un esclavage semblable au sien. Comment cela ? Parce que le Dieu de leur père Abraham les avait délivrés de l'esclavage en Egypte et de l'extermination par des maîtres impitoyables. Voici ce que déclara Jéhovah quand il donna la loi du Jubilé aux Israélites : « Car c'est de moi que les enfants d'Israël sont esclaves; ce sont mes esclaves, que j'ai fait sortir du pays d'Egypte. Je suis (Jéhovah), votre Dieu... ils ne seront point vendus comme on vend des esclaves. » — Lév. 25:55,42.

Jéhovah, comme Sauveur et Propriétaire absolu, avait droit à leurs services. Il avait le droit d'exiger leur adoration, lui qui avait exécuté ses jugements contre les ridicules faux dieux d'Egypte. Dans les deux premiers commandements du Décalogue il affirma ce droit et agit d'après celui-ci, disant : « Je suis l'Eternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point; car moi, l'Eternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux. » (Ex. 20:2-5). Il ordonna la commémoration annuelle de leur délivrance d'Egypte (Ex. 13:3,14). Les Israélites avaient l'obligation d'adorer leur Propriétaire et Maître, de lui obéir sans question ni murmure mais avec reconnaissance. Il permit aux Israélites de posséder des esclaves, sans doute les descendants des esclaves de leur père

Jacob en Israël, ceux qui l'avaient accompagné en Egypte (Gen. 30:42,43). Mais Jéhovah exigea de son peuple qu'il appliquât Ses lois à de tels serviteurs. Par exemple, le quatrième commandement ordonnait ce qui suit aux Israélites : « Mais le septième jour est le jour de repos de l'Eternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur (esclave), ni ta servante (esclave). » (Ex. 20:10). Comme esclaves théocratiques du Seigneur Dieu, les Israélites avaient la responsabilité de veiller sur leurs propres esclaves et de les obliger à se conformer à la loi et à l'alliance de Dieu.

Après le rejet des Israélites selon la chair, Jéhovah traite aujourd'hui avec les Israélites selon l'esprit, avec ceux qui sont juifs intérieurement. Etes-vous de ceux-là ? Vous êtes-vous entièrement voué à lui par son Fils Jésus-Christ et avez-vous la preuve de votre engendrement par l'esprit pour la vie céleste ? Vous l'avez ? Dans ce cas, savez-vous que vous êtes un esclave ? Vous devez être esclave de Jéhovah. Que ce terme ne vous embarrasse pas ! Le monde peut se moquer à l'idée que Dieu a des esclaves et penser que parce qu'il refuse d'être Son esclave, il n'est l'esclave de personne. Tout humain est et doit être l'humble serviteur de l'un des deux maîtres ennemis. Si vous ne voulez pas être l'esclave de Jéhovah ne vous moquez pas de ceux qu'il possède, car vous êtes l'humble esclave de son antagoniste, Satan le Diable. La déclaration que Jésus fit dans son sermon sur la montagne montre que vous ne pouvez pas servir ces deux maîtres à la fois : ou vous haïrez l'un et aimerez l'autre, ou vous vous attacherez à l'un et mépriserez l'autre. L'autre c'est le Diable, le dieu Mamon qui personnifie la richesse ou l'argent (Mat. 6:24). Vous pouvez le prendre pour Dieu si tel est votre désir. Quant à nous nous choisissons Jéhovah. C'est une condition bénie que celle d'être ses humbles esclaves. Des hommes plus élevés que nous, Jésus-Christ par exemple, ont considéré cette condition comme un grand honneur. Nous sommes les esclaves du dieu que nous adorons.

Le Christ possède également ceux qui se sont engagés à le servir. Sous ce rapport il ressemble à Isaac, le fils et l'héritier d'Abraham, qui hérita de tous les esclaves de son père (Gen. 26:19-32; 25:5). Les 144 000 membres de son corps lui sont asservis, car il est la Tête de son corps. Cela n'exclut pas les « douze apôtres de l'Agneau ». Eux et d'autres disciples éminents de Jésus se sentaient honorés en se disant ses esclaves, en attirant l'attention dans l'introduction de leurs épîtres sur leur asservissement au Christ (Apoc. 7:3-8; Rom. 1:1; Tite 1:1; II Pi. 1:1; Jacq. 1:1; Jude 1 et Phil. 1:1). Aujourd'hui, les membres du reste se trouvent dans la même condition que les apôtres. Dans sa prophétie sur la fin du monde, Jésus montra que la position du reste n'est pas plus élevée que celle des apôtres. Voici ce qu'il déclara (Mat. 24:45-47; Luc 12:42,44) : « Quel est donc (l'esclave, *New World*) fidèle et prudent, que son maître a établi sur ses gens, pour leur donner la nourriture au temps convenable ? Heureux (cet esclave), que son maître, à son arrivée, trouvera faisant ainsi ! Je vous le dis en vérité, il l'établira sur tous ses biens. »

C'est aux membres de cet esclave fidèle et prudent, après qu'ils se sont repentis de leurs manquements pendant la Première Guerre mondiale, que s'applique la prophétie de Joël : « Après quoi, je répandrai mon esprit sur toute chair; — vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes, — vos valeureux jeunes gens, des visions. Même sur vos esclaves et sur vos servantes, — en ces jours-là, je répandrai mon esprit. » L'apôtre appliqua cette prophétie à son temps, à partir de la Pentecôte, et elle se réalise complètement et définitivement sur les membres du reste depuis la fin de la Première Guerre mondiale en 1918 (Joël 2:28,29, *Liénart;* Actes 2:16-18). Ce n'est pas contre de l'argent ou de l'or que Jésus nous a acquis pour avoir sur nous droit de vie ou de mort. Il versa son sang lorsqu'il pendait cloué au bois comme un esclave criminel et méprisable ; c'est ainsi qu'il nous racheta (I Pi. 1:18,19). Qu'avons-nous à craindre d'un tel Maître pieux et désintéressé ? Comment pourrait-il jamais nous opprimer, nous nuire ou nous faire autre chose que du bien ?

Si nous savons estimer le prix auquel il nous a rachetés, comment pourrions-nous nous livrer à un autre maître : au péché, à notre ventre, à ce monde corrompu, au Diable ? « Car l'esclave qui a été appelé dans le Seigneur est un affranchi du Seigneur ; de même, l'homme libre qui a été appelé est un esclave de Christ. Vous avez été rachetés à un grand prix; ne devenez pas esclaves des hommes... Vous ne vous appartenez point à vous-mêmes. Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps. » (I Cor. 7:22,23; 6:19,20). Nous ne nierons jamais que nous sommes la propriété du Christ. Aussi sommes-nous résolus de résister aux faux prophètes qui selon Jésus se lèveraient à la fin du monde. De son côté Pierre donna l'avertissement suivant : « (Ils) introduiront des sectes pernicieuses, et... reniant le maître qui les a rachetés, attireront sur eux une ruine soudaine. » (Mat. 24:11, 24,3; II Pi. 2:1,2). Nous ne fomenterons jamais contre notre véritable Propriétaire une révolte d'esclaves, comme celle du gladiateur romain Spartacus en l'an 73 ap. J.-C.! Nous ne déserterons jamais son service, parce que nous aimons notre Maître. Plutôt que d'abandonner son service, nous préférons imiter l'esclave hébreu qui refusait de quitter son maître. On le faisait approcher du montant de la porte et on lui perçait l'oreille avec un poinçon. Cela signifiait qu'il était esclave pour toujours. — Ex. 21:1-5; Deut. 15:17.

Les membres du reste engendrés de l'esprit, l'esclave fidèle et prudent, ne sont pas les seuls qui aujourd'hui préfèrent cette servitude en Dieu par l'intermédiaire de son Fils Jésus-Christ. Une foule grandissante de centaines de milliers de personnes se sont données à Dieu par Jésus-Christ. A notre époque une famine spirituelle mortelle presse la chrétienté, mais le reste du corps du Christ connaît l'abondance. Aussi les autres brebis ont-elles imité les Egyptiens durant les sept ans de famine en prévision desquels Joseph, le premier ministre de

Pharaon, avait pris de grandes mesures. Ces personnes de bonne volonté sont venues à Jésus-Christ, le Grand Joseph, celui qui représente Jéhovah Dieu, le Grand Pharaon, et lui ont répété les paroles des Egyptiens : « Il ne reste à la disposition de Monseigneur que notre corps et notre terroir. Pourquoi devrions-nous mourir sous tes yeux ? Acquiers donc nos personnes et notre terroir pour du pain, et nous serons, avec notre terroir, les serfs de Pharaon. Mais donne-nous de quoi semer pour que nous restions en vie et ne mourions pas et que notre terroir ne soit pas désolé. » Jésus-Christ agit aujourd'hui comme Joseph dans l'antiquité. « Ainsi Joseph acquit pour Pharaon tout le terroir d'Egypte, car les Egyptiens vendirent chacun son champ, tant les pressait la famine, et le pays passa aux mains de Pharaon. Quant aux gens, il les réduisit en servage, d'un bout à l'autre du territoire égyptien. » Au Christ qui les a délivrées de la famine spirituelle elles répondent : « Tu nous as sauvé la vie! Puissions-nous seulement trouver grâce aux yeux de Monseigneur, et nous serons les serfs de Pharaon. » (Gen. 47:15-26, *Jérusalem*). Ainsi ces autres brebis sont devenues des esclaves d'Etat, des esclaves du Royaume.

Personne ne peut ravir impunément au bon Berger les hommes de bonne volonté, ses « autres brebis ». Leur vie doit être épargnée comme le fut celle des Gabaonites, des descendants de Canaan maudit, qui devaient être voués à l'extermination avec le reste des Cananéens par Josué et les Israélites. Mais comme les anciens Cabaonites ils ont demandé la paix au Grand Josué, Jésus-Christ, et à son Dieu Jéhovah, et l'ont obtenue. Et à mesure qu'ils sortent du milieu des Cananéens modernes condamnés, le Grand Josué leur dit : « Dorénavant vous êtes maudits et vous ne cesserez jamais d'être en servitude, comme bûcherons et porteurs d'eau dans la maison de mon Dieu. » Ils lui répondent : « Et maintenant, nous voici entre tes mains : ce qu'il te semble bon et juste de nous faire, fais-le. » Ils sont maudits, non comme les Cananéens, mais parce qu'ils se trouvent sous une interdiction, un tabou. Ils sont devenus la

propriété de Jéhovah Dieu et de son Christ en personne ne peut les exécuter ni les enlever impunément du service au temple. Dieu a un pouvoir absolu de vie et de mort sur eux. Il peut les exécuter s'ils ne se montrent pas fidèles dans leur servitude. Mais malheur à celui qui passe outre la proscription divine dont ils sont frappés! Cinq rois amoréens essayèrent de violer une interdiction semblable et leurs troupes furent anéanties, Jéhovah lui-même faisant tomber du ciel sur elles d'énormes grêlons. Sur la prière de Josué, il arrêta même le soleil et la lune pour que l'extermination fût totale. Le roi Saül poussé par un nationalisme outrancier voulut un jour anéantir les Gabaonites tabous, et en conséquence, la nation d'Israël entière connut trois ans de famine, jusqu'à ce que fut expiée la mort des Gabaonites. Jéhovah agira de la même manière à l'égard de la chrétienté qui persécute les Gabaonites modernes pour les empêcher d'accomplir leur service au temple et d'obtenir la vie dans le monde nouveau. — Jos. 9:3-27, *Jérusalem;* 10:1-27; II Sam. 21:1-14.

L'esclave fidèle et prudent accueille en son sein ces compagnons-esclaves et s'efforce de protéger leurs droits. En compagnie du Grand Gédéon, Jésus-Christ, ils participent à l'œuvre consistant à renverser l'autel du faux dieu Baal et son pieu sacré de la fausse adoration et à offrir des sacrifices de louanges à Jéhovah Dieu, en obéissance à ses commandements. Il est écrit : « Gédéon prit alors dix hommes parmi ses (esclaves) et fit comme Yahvé le lui avait ordonné... Et on l'appela en ce jour Yeroubbaal, car, disait-on : Que Baal s'en prenne à lui, puisqu'il a renversé son autel. » (Juges 6:27,32, *Jérusalem*). *Baal* signifie « propriétaire ».

Nous reconnaissons avec joie, que nous soyons un membre du reste ou une autre brebis, que nous sommes la propriété vivante de Jéhovah, celle qu'il s'est acquise par le sang de son Fils Jésus-Christ. Nous portons les marques de notre servitude, comme l'apôtre Paul qui déclara : « A l'avenir, qu'on ne vienne plus me tracasser, car je porte dans mon corps les stigmates d'un

esclave de Jésus. » (Gal. 6:17, *New World*). Nous reconnaissons donc que Dieu a le droit de dicter ce que doit être notre religion et nous voulons l'adorer comme le vrai Dieu. Nous n'avons aucun droit à faire valoir contre lui. Nous sommes obligés de garder ses commandements et nous voulons lui rendre par amour un service sacré. Soyons de fidèles esclaves de Dieu.

LE LIVRE DE VIE

LA faute de nos premiers parents s'exprima par la transgression d'un précepte divin. Les conséquences de cette première chute se firent aussitôt sentir : ce fut la perte de l'amitié avec Dieu, le désordre intérieur, toute la séquelle des maux corporels et la mort. La situation serait sans issue si l'immolation du Christ n'offrait à l'homme pécheur le moyen d'obtenir la vie. Les bienfaits qui découlent de ce sacrifice expiatoire ne s'appliquent pas seulement à de rares élus, à l'exclusion du reste de l'humanité inéluctablement voué à la mort. Non, car Jéhovah ne fait pas acception de personnes, il n'accorde pas le salut à quelques privilégiés, comme preuve de son amour, ni ne livre la majorité des hommes à la mort, comme preuve de sa justice. Le Tout-Puissant ne montre ni partialité ni prévention.

Prêchée dans la chrétienté, la doctrine de la prédestination, aux termes de laquelle certains hommes sont d'avance élus et d'autres réprouvés, accuse Dieu de partialité. Echo de traditions païennes, elle est évidemment dénuée de tout fondement biblique. Le verset 19, chapitre 4, du Deutéronome découvre l'idée de la prédestination sous forme d'un avertissement de Jéhovah à son peuple élu : « Veille sur ton âme, de peur que, levant les yeux vers le ciel, et voyant le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois entraîné à te prosterner en leur présence et à leur rendre un

culte. » Le paganisme de l'antiquité professait le culte des corps célestes, considérés comme des dieux qui présidaient à la destinée de chaque homme. Par le ministère d'Esaïe, Jéhovah adressa les paroles suivantes aux Babyloniens dont la religion se particularisait par de nombreuses croyances astrales : « Tu t'es fatiguée à force de consulter : qu'ils se lèvent donc et qu'ils te sauvent, ceux qui connaissent le ciel, qui observent les astres, qui annoncent, d'après les nouvelles lunes, ce qui doit arriver! » (Es. 47:13). Ces adorateurs d'astres avaient divisé le ciel en douze parties, une pour chaque mois. C'est le mois de sa naissance, autrement dit la position des étoiles en ce mois-là, qui réglait d'avance le cours de l'existence d'un homme. Suivant cette croyance, les dieux astraux voyaient, dans une certaine mesure, les détails de chaque vie humaine. Les religions grecques et romaines érigèrent les corps célestes en dieux, ceux-ci ont donné aux planètes leurs noms actuels.

Avant son exil à Babylone, le peuple de Dieu succomba souvent à ce péché d'idolâtrie (II Rois 17:16; Jér. 44:17; Ezéch. 8:16). Après son retour à Jérusalem, il sut résister aux idolâtries grossières, sans réussir toutefois à éviter des pièges plus subtils. Il développa un grand corps de traditions, et des sectes se formèrent. La secte des pharisiens niait la prédestination par les étoiles, en revanche elle croyait Dieu occupé à fixer d'avance la destinée de chaque homme. La tradition appliquait à Jéhovah une doctrine païenne, annulant ainsi sa parole, qui dit que « le temps et la chance leur arrivent à tous » et non que les événements futurs sont immuablement déterminés (Eccl. 9:11, *American Translation*). Selon l'historien juif Josèphe, « les pharisiens... attribuent tout au destin (ou providence), et à Dieu, admettant toutefois que faire le bien, ou le contraire, réside principalement dans le pouvoir des hommes, bien que le destin coopère à chaque action ». « Quand ils décident que toutes choses sont accomplies par le destin, il n'enlèvent pas aux hommes leur liberté d'agir comme bon leur semble; puisque, suivant leur notion, il a plu à Dieu de créer une nature morale, par le moyen

de laquelle s'accomplit ce qu'il veut, mais de telle façon que la volonté de l'homme peut agir vertueusement ou méchamment. » (*Wars of the Jews*, Tome II, Chapitre VIII, par. 14; *Antiquities of the Jews*, Tome XVIII, Chapitre I, par. 3). Il est assurément difficile d'expliquer comment la prédestination s'accorde avec la liberté humaine; mais cette difficulté n'empêche pas le grand nombre d'accepter la solution proposée par les pharisiens. Dire l'homme doué du libre arbitre et créé à dessein avec une nature morale asservie à la voie tracée d'avance par Dieu, c'est dire qu'une machine est douée du libre arbitre mais ne peut se mouvoir que dans la direction fixée par son créateur.

Emule des pharisiens, le saint catholique Augustin « maintint que la grâce est une opération intérieure de Dieu en ceux qu'il destine au salut, et qui communique non seulement le pouvoir mais encore la volonté de faire le bien. Il attribua à la volonté divine le fait que certains sont sauvés et d'autres réprouvés. De là ses doctrines sur la prédestination absolue, la rédemption particulière est la grâce spéciale et irrésistible. La *réprobation*, admit-il, se base sur une culpabilité prévue, mais, sans paraître s'apercevoir de la contradiction, il nia l'application du même principe à l'élection. En 529 le système d'Augustin fut érigé en doctrine de l'Eglise par le concile d'Arausio (Orange), cependant, la réaction contre la nature rigoureusement logique mais essentiellement immorale de ce dogme, n'a cessé de se manifester ». « Quatre cents ans s'écoulèrent encore avant que se trouva un homme assez téméraire pour compléter la théorie d'Augustin, en ces termes : De même que Dieu a immuablement et souverainement élu pour la vie celui qu'il lui a plu de choisir, sans prévoir sa foi et son obéissance, de même, selon son bon plaisir, il a librement et irrévocablement prédestiné à la misère ceux qu'il lui a plu de prédestiner ainsi, sans mentionner, en ce qui les concerne, des péchés et des offenses connus d'avance. Ce précurseur de Calvin était un moine saxon nommé Gottschalk (Godeschalcus). Son point de vue, neuf, lui attira la censure ecclésiastique et

même la persécution. » (M'Clintock and Strong's *Cyclopædia*, Volume VIII, page 499). Condamné par des conciles tenus en 848 et 849, il fut fustigé puis enfermé dans un monastère jusqu'à sa mort, 20 ans plus tard.

Une autre religion enseignait, à la même époque, le fatalisme et la prédestination. Elle s'appuyait sur les textes suivants : « Personne ne peut mourir sauf par la permission de Dieu, selon le Livre qui fixe le terme de la vie. » « Il y en eut certains que Dieu guida, et il y en eut d'autres contraints à errer... Dieu ne guide pas celui qu'il veut égarer. » « Aucun malheur n'arrive par hasard sur la terre et à votre personne, mais « nous » les avons créés avant, c'était dans le Livre; — car ceci est facile pour Dieu. » « Voici vraiment un avertissement : Et quiconque veut faire une chose, qu'il soumette sa voie à son Seigneur : mais il ne devrait pas vouloir cette chose, à moins que Dieu la veuille, car Dieu est intelligent, et sage. Il fait entrer dans sa miséricorde qui il veut. » (Sourate 3:139; 16:38,39; 57:22; 76:29-31, *Rodwell*). Ces passages, on s'en doute, ne sont pas bibliques, ils ont été puisés dans le Coran, le livre sacré des musulmans. La *Cyclopædia*, Volume I, page 499, de M'Clintock et Strong rattache la prédestination à l'astrologie et décrit l'intérêt que le mahométisme portait à ces deux systèmes, en ces termes : « On prétendait que par cette dernière (l'astrologie légale) on pouvait prédire des événements qui relevaient de la volonté humaine, tels que actes, paix, guerre, etc. L'astrologie s'accorde bien avec les doctrines prédestinatiennes du mahométisme, c'est pourquoi, du septième au treizième siècle, les Arabes la cultivaient avec ardeur. Parmi les premiers Pères chrétiens, certains plaidèrent contre l'astrologie, d'autres la reçurent sous une forme modifiée. A différentes reprises l'Eglise romaine condamna officiellement le système, mais de nombreux ecclésiastiques zélés le pratiquèrent. On a dit du cardinal d'Ailly, « l'aigle des docteurs de France » (mort en 1420), qu'il avait calculé l'horoscope de Jésus-Christ et soutenu qu'on aurait pu prédire le Déluge par l'astrologie. »

La réforme mit la prédestination au premier plan. Dès 1530 et pendant vingt ans, Jean Calvin domina la scène comme champion de la prédestination absolue des élus et des réprouvés. Une fois encore l'Eglise romaine condamna ces vues, comme elle avait condamné sept siècles plus tôt les idées du moine Gottschalk. Cependant, un siècle plus tard, au synode connu sous le nom d'*Assembly of Divines* de Westminster, fut rédigée la confession de foi calvinienne, adoptée en 1646 par le Parlement britannique. Elle devint le credo de l'Eglise anglicane et la base doctrinale de la plupart des Eglises presbytériennes. Prêchée par les Puritains, la doctrine de la prédestination se répandit dans toute la Nouvelle-Angleterre; l'Eglise réformée néerlandaise et d'autres corps presbytériens la propagèrent dans les Etats du centre et de l'ouest des Etats-Unis. Aujourd'hui cette doctrine recrute ses principaux apôtres parmi les presbytériens. Les autres sectes qu'elle particularise lui ont enlevé, en la modifiant, son apparence brutale.

La prédestination a séduit les astrologues de l'antiquité, les religions païennes, les pharisiens, les musulmans et les catholiques. Certains, surpris de voir figurer les catholiques parmi les adeptes de la prédestination, nieront ce fait. Qu'ils méditent la citation suivante empruntée au pamphlet *Why*, de juillet 1951, édité par le « Père » Richard Félix et publié avec l'approbation des Pères bénédictins de Benet Lake, Wisconsin : « Dieu prédestine certaines âmes au ciel. Il ne prédestine aucune âme à l'enfer. Le concile de Trente condamna officiellement l'hérésie de Calvin, qui soutenait que par suite d'un décret divin irrévocable une partie de l'humanité était prédestinée à l'enfer. La prédestination au ciel des élus est un acte positif de Dieu; la réprobation des méchants ne l'est pas. » Ce passage reprend les enseignements prédestinatiens d'Augustin concernant les sauvés, mais abandonne automatiquement tous les autres à leur sort, que ceux-ci soient prédestinés expressément ou non à l'extermination. Récemment la presse s'est fait l'écho des vues catholiques sur la prédestination, à l'occasion des funérailles d'une petite

fille, victime d'un incendie. Le *Daily News* de New-York du 19 décembre 1952 rapporta comme suit les paroles du prêtre catholique : « Dieu désirait un autre ange et Il a pris Dorothée. Dorothée avait été choisie par Dieu pour demeurer seulement un temps avec ses parents. Puis Il l'a appelée à Lui pour Le servir à l'époque de Noël. »

Les défenseurs les plus ardents de cette doctrine, on l'a dit plus haut, sont les presbytériens. Regardons leur position de plus près. Ils enseignent que : « Ceux des hommes qui sont prédestinés à la vie, Dieu, avant la fondation du monde, selon son dessein éternel et immuable, et le conseil secret et le bon plaisir de sa volonté, les a élus dans le Christ, à la gloire éternelle, simplement par sa grâce gratuite et par amour, sans prévoir en aucun d'eux la foi ou les bonnes œuvres ou la persévérance, ou une autre chose dans la créature, telle que les conditions et les causes qui l'y poussent; et tout cela loue sa grâce glorieuse. Il a plu à Dieu, conformément à l'arrêt insondable de sa propre volonté, au moyen de laquelle il fait ou ne fait pas miséricorde, comme bon lui semble, pour la gloire de sa puissance souveraine sur ses créatures, de ne pas tenir compte du reste des hommes, et de les destiner à la honte et à la colère, à cause de leur péché, cela à la louange de sa glorieuse justice. » (*The Constitution of the Presbyterian Church in the United States of America*, publié en 1952. Tiré de la *Confession of Faith*, Chapitre III, Sections 5, 7, pages 15-17).

Selon les presbytériens, l'apôtre Paul enseigna la prédestination. Il est possible qu'avant sa conversion Paul, connu alors sous le nom de Saul de Tarse, persécuteur impitoyable de chrétiens, ait cru à la prédestination, telle que l'enseignaient les pharisiens. Mais le jour où il quitta cette secte, il rejeta les enseignements traditionnels qui la caractérisaient et que Jésus condamna en la personne des pharisiens, en ces termes : « Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition. » (Mat. 15:6). Paul n'introduisit pas dans l'enseignement chrétien l'idée de la prédestination individuelle. Les

prédestinatiens de nos jours essaient de prouver le contraire en citant les paroles apostoliques suivantes (Rom. 8:29,30) : « Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. »

Ce passage biblique permet-il de conclure à la prédestination de quelques privilégiés, appelés à l'élection, à la justification et à la glorification comme créatures spirituelles, pour participer pendant mille ans à la royauté du Christ ? Il importe de noter que dans ce texte la prédestination précède l'élection et la justification. La prédestination divine étant infaillible, tout appelé et justifié doit nécessairement parvenir à la glorification. Telle est la conclusion où conduit une application de ce texte à l'individu. Or certains versets, on le verra plus loin, disent possible que des appelés et justifiés apostasient et encourent la condamnation divine. Par conséquent, ce qui est infailliblement prédestiné dans Romains 8:29,30 doit être une classe de personnes et non les personnes elles-mêmes. Jéhovah a prédestiné ou déterminé d'avance les conditions qu'il requiert de cette classe et a prévu pour elle des règles de conduite, une œuvre terrestre, un service céleste en compagnie du Christ, une place dans un ordre divin de choses et même le nombre de ses membres. — Apoc. 14:1-4.

S'il s'agissait d'une classe, nous dira-t-on, elle ne serait pas désignée par le pronom démonstratif « ceux ». Pourquoi pas ? N'employons-nous pas fréquemment des pronoms au pluriel pour indiquer une classe de personnes et non les personnes elles-mêmes ? Quand le supporter d'une équipe de football dit : « nous » avons gagné, ne pense-t-il pas à son équipe en tant que groupe plutôt qu'aux joueurs en tant qu'individus ? C'est l'équipe qui a triomphé et non chaque joueur en particulier. Quant au supporter heureux de s'identifier à l'équipe gagnante, il n'a même pas joué. Le même

raisonnement s'applique à Romains 8:30 où le pronom pluriel « ceux » désigne une classe de personnes et non des individus. Seule cette interprétation accorde le texte en question à d'autres versets.

Si Jéhovah avait prédestiné des individus au salut, inviterait-il les non-prédestinés à participer à ce salut, autrement dit des personnes incapables de l'accomplir ? Appeler les prédestinés à la réprobation, n'est-ce pas se moquer hypocritement d'eux ? Dans cette hypothèse, le Dieu tout-puissant prendrait plaisir à leurrer de fausses espérances des créatures pétries de faiblesses. C'est nier aussi les attributs divins de jutice et d'amour. On ne peut accuser Jéhovah d'un tel comportement. Par son saint esprit il invite certains humains à entrer dans la classe céleste, sans les prédestiner au succès ou à l'échec dans l'accomplissement de leur salut. Parmi les appelés, quelques-uns, devenus infidèles, faillissent. Ils sont remplacés. D'autres, en nombre suffisant, sont appelés pour qu'en définitive les élus forment le nombre prédestiné, peu importe combien renoncent à leur appel. Voilà pourquoi Jésus a dit : « Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » (Mat. 22:14). S'il y avait prédestination le nombre des appelés serait égal au nombre des élus.

On se réclame aussi d'Ephésiens 1:4,5 : « En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ. » Ici encore il s'agit d'une classe, et l'emploi des pronoms « nous », ainsi qu'on l'a vu plus haut, ne nie pas ce fait. Ce texte biblique dit que la classe en question fut prédestinée ou déterminée dès « avant la création du monde ». Cette dernière expression n'implique-t-elle pas que Jéhovah savait que nos premiers parents pécheraient, qu'ils engendreraient des enfants imparfaits et pécheurs, ce qui nécessiterait, pour amener l'humanité déchue à la perfection, le règne millénaire du Christ-Rédempteur assisté de la classe royale prédestinée ? Les presbytériens répondent par l'affirmative dans leur confession de foi dont voici un

extrait : « Le pouvoir tout-puissant, la sagesse insondable et la bonté infinie de Dieu, se manifestèrent à un tel point dans sa providence, que celle-ci s'étendit même à la première chute, et à tous les autres péchés des anges et des hommes... De toute éternité, Dieu, par l'arrêt éminemment sage et saint de sa volonté, a déterminé librement et immuablement tout ce qui se passe. » Cet article de foi n'empêche pas les presbytériens d'affirmer que la volonté humaine demeure maîtresse de ses déterminations, que l'homme est absolument libre !

On ne peut fournir la moindre preuve que Jéhovah ait fixé d'avance la chute d'Adam et d'Eve. Pourquoi alors Dieu, dans le dessein d'abolir les conséquences du péché adamique, a-t-il déterminé dès « avant la fondation du monde » le Christ et la classe royale ? Parce que le Monde inauguré par la création d'Adam et d'Eve n'est pas celui avant la fondation duquel fut prédestinée la classe royale. L'apôtre Pierre parle de trois mondes : le « monde d'alors », introduit par le péché d'Adam et détruit au déluge, le présent monde inique inauguré après le déluge et réservé pour l'ardente destruction d'Harmaguédon, et le monde nouveau promis où la justice habitera (II Pi. 3:5-7,13). La fondation du monde nouveau fut posée à la mort de Jésus; en effet, c'est la mort sacrificielle du Christ qui fournit aux hommes la base de leur délivrance du péché et de la mort, base qui confère à certains le privilège de régner avec lui, comme partie des nouveaux cieux, et à d'autres de vivre éternellement sur notre planète, comme nouvelle terre obéissante. Voilà qui explique pourquoi Jésus est représenté comme « l'Agneau qui fut immolé dès la fondation du monde ». — Apoc. 13:8, *New World;* Héb. 9:25,26.

Jésus fut-il immolé avant la création d'Adam ? Non, certes. Il souffrit la mort quatre mille ans plus tard, en l'an 33. Le Christ et la classe royale avaient été prédestinés avant la fondation du monde nouveau, posée par la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus, qui comparut devant Jéhovah avec le mérite de son sang. Cette prédestination eut donc lieu après le péché de nos pre-

miers parents. C'est après leur chute que Dieu promit la postérité de délivrance, à laquelle devaient s'associer des humains fidèles, qui formeraient les cieux du monde nouveau (Gen. 3:15; 22:17,18; Es. 65:17; Gal. 3:16,29). Ces faits établissent que le monde avant la fondation duquel la classe royale fut prédestinée, est le monde nouveau, et enlèvent leur argument à ceux qui disent de Dieu qu'il arrêta d'avance la chute d'Adam et la condition de ses descendants. Si Dieu avait résolu d'avance la chute d'Adam, l'épreuve édénique n'eût été qu'une supercherie. Jéhovah ne mettrait jamais sur pied une telle comédie ayant pour enjeu la vie éternelle de l'homme. — Lév. 19:36; Deut. 25:13-16; Prov. 20:10.

On fait encore valoir d'autres arguments en faveur de la prédestination. Plusieurs versets bibliques font mention de noms consignés dans un livre de vie. Ces noms, dit-on, y furent inscrits avant le commencement du monde, et les individus qui les portent sont, par conséquent, prédestinés au salut. Les prédestinatiens, on vient de le voir, ne trouvent aucun appui dans Apocalypse 13:8 ou 17:8 pour prouver qu'avant l'inauguration du monde originel par la création d'Adam quelques noms furent portés dans le livre de vie. Ils ne peuvent pas davantage, par une adroite perversion du sens de Luc 10:20, Philippiens 4:3 et Apocalypse 21:27, établir qu'avant la naissance des élus leurs noms furent écrits au livre de vie. Leur argumentation ne repose pas sur des fondements solides. A les croire, la consignation d'un nom dans le livre de vie signifie pour l'inscrit qu'il est prédestiné au salut. La Bible ruine cette affirmation. Aux fidèles, Jésus promet : « Je n'effacerai point son nom du livre de vie. » (Apoc. 3:5). Il est donc possible d'effacer des noms du livre de vie, ainsi que le confirme encore le Psaume 69, verset 29 : « Qu'ils soient effacés du livre de vie, et qu'ils ne soient point inscrits avec les justes. » Que le dessein de Jéhovah soit d'effacer les noms des personnes devenues infidèles, cela ressort du dialogue entre Dieu et Moïse, à l'occasion du culte du veau d'or. Après lui avoir demandé d'accorder à Israël le pardon de son péché d'idolâtrie, Moïse

conclut : « Sinon, efface-moi de ton livre que tu as écrit. » Jéhovah lui répondit (Ex. 32:32,33) : « C'est celui qui a péché contre moi que j'effacerai de mon livre. »

Dire qu'il s'agit de noms, au sens propre du terme, consignés avant la naissance de ceux qui les portent, c'est dire que Jéhovah, et non les parents, a donné leurs noms aux bébés prédestinés au salut. Quelques-uns de ces noms sont ceux de dieux-démons. Jéhovah a-t-il donné ces noms haïs aux prédestinés à la vie ? Assurément non. Ce simple raisonnement nous conduit à la conclusion suivante : les noms dont il s'agit impliquent davantage que des noms de personne. Les noms bibliques sont riches de sens : ils indiquent la condition, les activités ou les qualités des personnes qui les portent, souvent ils sont modifiés pour revêtir un ou plusieurs sens nouveaux, afin de mieux décrire le changement de condition. Pris dans ce sens large, les noms représentent soit des qualités, soit des principes, soit des actions ; il s'ensuit qu'ils peuvent être bons ou mauvais, craints ou révérés, illustres ou infâmes. Ce sont de pareils noms, ceux que certains se créent pendant leur vie, qui déterminent si leurs porteurs se trouvent ou non inscrits dans le livre de vie. Il ne s'agit donc nullement de noms de personne, reçus à la naissance.

Le livre de vie contient les justes conditions requises pour acquérir la vie. Il décrit les qualités morales approuvées : l'humilité, la modestie, la justice, la droiture, l'amour, la miséricorde, le zèle, la fidélité, la patience, l'endurance et l'obéissance dans le service. Si nous nous faisons un nom par notre bonne conduite morale, par l'incorruptibilité de notre intégrité, par notre zèle dans le service et par l'amour de notre prochain, nous serons trouvés inscrits dans le livre de vie, car c'est là où ces qualités approuvées sont nommées. Ce livre contient les noms et les réputations auxquels il faut nous conformer afin d'y être portés, de nous y trouver décrits. Si notre conduite nous revêt d'un nom qui réalise les conditions fixées dès le début par Jéhovah, le Dieu immuable, et consignées comme pierres de tou-

che de son approbation, alors notre nom sera conforme au livre de vie. Si notre nom reflète les mêmes choses que le livre de vie, il s'y trouvera inscrit. Le livre de vie n'est pas comparable aux livres des hommes, pas plus que les noms inscrits ne sont des noms de personne. Le livre de vie est constitué par les justes conditions que Jéhovah requiert de ceux qui recherchent la vie, et les noms consignés sont ceux qui figurent et réalisent ces conditions.

***

Notre nom peut être écrit au livre ou en être effacé. Nous naissons tous pécheurs, non inscrits dans le livre, parce que la colère de Dieu pèse sur nous (Jean 3:36). Après avoir vécu dans la servitude du péché pendant des années, nous avons, un jour, rompu avec lui pour pratiquer de bonnes œuvres dignes de vie, autrement dit les choses décrites dans le livre de vie. Notre identification avec ces choses nous vaut d'être inscrits dans le livre. Celui-ci parle de nous en ce sens qu'il nomme avec approbation nos présentes bonnes œuvres. Elles s'y trouvaient fixées dès le début, mais nous n'avions jamais conformé notre vie à elles. Notre réputation ou nom ne concordait pas avec elles, mais, quand nous avons renoncé au péché pour nous faire un nom par ces bonnes œuvres, nous sommes entrés dans les catégories ou classes nommées avec approbation dans le livre de vie. Si, par la suite, notre infidélité ravit notre bonne réputation et nous donne un mauvais nom, constitué par l'inconduite, la paresse, le bavardage, les plaintes, les calomnies ou l'orgueil, nous ne serons plus trouvés inscrits dans le livre de vie, car celui-ci ne nomme pas ces choses, elle n'y sont pas décrites comme conditions requises. Nos œuvres ne nous identifieront plus avec les noms du livre, nous n'aurons pas su garder intacte notre bonne réputation, et c'est en vain que nous chercherions dans le livre de vie le nouveau nom que nous portons. Les mauvais noms sont effacés de la mémoire de Dieu en ce qui concerne la résurrection

et la vie. L'ancien nom pur et juste tombe dans l'oubli quand il est vaincu par le mauvais nom de l'iniquité. — Prov. 10:7; Ez. 33:12-16.

La confession du nom de Jésus signifie davantage que la simple répétition de son nom de personne (Mat. 7:21). La véritable confession du nom, ou la foi en lui, implique, pour le croyant, la proclamation de sa signification, de ce qu'il représente, ainsi qu'une vie modelée sur lui (Mat. 10:32; Marc 8:38; Luc 12:8). De même, quand le Christ confesse à Dieu les noms de ses disciples, il ne mentionne pas leurs noms de personne, il témoigne de leurs noms d'intégrité créés par leur fidélité dans le service (Apoc. 3:5; 14:13). Ni Jéhovah ni son Fils ne nous donnent des noms à notre naissance, mais ils désignent par des noms certaines classes de serviteurs. Ces noms doivent servir de modèles (Es. 43:10-12; 62:2-4; Apoc. 2:17; 3:12). Il ne s'agit donc pas à proprement parler de noms et d'un livre, mais du développement d'un genre de vie conforme aux exigences divines. Nos fruits nous identifient (Mat. 7:20). Si nos fruits répondent à la description du livre de vie, celui-ci nous identifiera, nous reconnaîtra, nous contiendra. Efforçons-nous alors d'accorder notre conduite, qui fait notre nom, à celle qui est tracée dans le livre de Dieu.

Ce point de vue est appuyé par la Bible. Les Ecritures hébraïques identifient-elles le Messie ? Certes. Par un nom de personne ? Non, on n'y rencontre nulle part le nom de Jésus en rapport avec celui de Messie. Ce n'est pas à dire qu'elles ne l'identifient pas au Messie. Le Messie y reçoit beaucoup de noms, qui décrivent ses qualités, sa conduite, son service et sa position. Il est nommé Emmanuel, et Jésus fut celui qui conforma sa vie à la signification de ce nom (Es. 7:14; Mat. 1:22,23). Il est appelé Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix, titres que Jésus remplit parfaitement (Es. 9:5). Le Messie reçut encore beaucoup d'autres noms dont il réalisa le sens, tels que Postérité de la femme et Postérité d'Abraham (Gen. 3:15; 22:17, 18; Gal. 3:16; Héb. 2:14), Serviteur et Lumière des

nations (Es. 42:1,6; Mat. 12:18; Luc 2:32; Actes 26:23), Chef et Témoin (Es. 55:4; Mat. 23:10; Apoc. 3:14), Rédempteur (Es. 59:20; Rom. 11:26), Pierre éprouvée, Pierre angulaire, Fondement sûr (Ps. 118: 22; Es. 28:16; Mat. 21:42; Eph. 2:20; I Pi. 2:4,6-8). Les Ecritures hébraïques contiennent des centaines d'autres détails descriptifs, qui tous se sont réalisés en la personne de Jésus, l'identifiant au Messie promis. Jésus attira l'attention de ses disciples sur ces accomplissements (Luc 24:27,44,45). Il répondit, par ses qualités, à tous les noms décrivant le Messie. Ces noms prouvent qu'il est nommé dans les Ecritures hébraïques, bien que son nom n'y figure pas à côté de celui de Messie.

Il en est de même pour les identifiés inscrits dans le livre de vie, dont les pages symboliques décrivent ceux qui se font un nom par leur zèle, leur fidélité, leur chasteté, leur intégrité, etc. Si nos qualités répondent à ces noms descriptifs, notre nom est écrit au livre de vie. Les Ecritures hébraïques, avons-nous dit, découvrent Jésus sous les traits du Messie, sans toutefois le mentionner par son nom; de même nos œuvres et nos qualités peuvent nous inscrire dans le livre de vie, sans que notre nom de personne figure dans un livre réel ouvert dans le ciel. Et de même qu'on n'aurait pu identifier Jésus au Messie s'il n'avait conformé sa vie aux noms décrivant sa messianité, de même nous perdrions notre beau nom de chrétien et serions effacés du livre de vie, si notre nom ne s'accordait pas aux conditions requises de Dieu. Le livre de vie nous nomme sous forme de descriptions, tant que nous répondons à ses noms descriptifs.

Une fois racheté par le Christ, disent les adeptes de la prédestination, on ne peut faillir. Il a été prouvé plus haut que des appelés se détachent de la foi. D'ailleurs, Jésus n'a-t-il pas déclaré que beaucoup sont appelés, mais peu sont élus ? Ces paroles du Maître, rapportées dans Matthieu 22:14, battent en brèche leur doctrine. Les prédestinatiens essaient d'en atténuer le sens par

l'affirmation que les appelés déchus de la foi n'avaient pas été appelés avec efficace. Aucun verset biblique n'autorise une telle interprétation, sauf leur doctrine menacée. Il est intéressant de noter l'importance qu'ils attachent aux mots « avec efficace ». Cette expression exclue toute possibilité d'échec. Ils s'en servent à propos des rachetés, disant : « A tous ceux pour qui le Christ a obtenu la rédemption, il applique et communique infailliblement et avec efficace la même chose; il intercède pour eux et leur révèle dans et par la Parole les mystères du salut, les persuade avec efficace par son Esprit de croire et d'obéir, et gouverne leur cœur par sa Parole et son Esprit, triomphant de tous leurs ennemis par son pouvoir irrésistible et sa sagesse, par des manières et des voies qui sont les plus en rapport avec son arrêt merveilleux et insondable. »

Ce passage enseigne qu'il est impossible aux rachetés de faillir, que la rédemption leur est appliquée avec efficace, qu'ils sont persuadés avec efficace et que tous leurs ennemis sont vaincus. L'apôtre Pierre nous indique le moyen qui rachète les appelés : « Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous avez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache. » (I Pi. 1:18,19; Eph. 1:7; Col. 1:14; Héb. 9:12; Apoc. 5:9). Le sang du Christ les rachète et fait d'eux les esclaves de leur nouveau maître. Il est écrit en effet : « Vous ne vous appartenez point à vous-mêmes... car vous avez été rachetés à un grand prix. » (I Cor. 6:19,20; 7:23). La Bible dément l'enseignement prédestinatien. Elle n'exclut pas toute possibilité d'apostasie pour ceux que Jésus a rachetés et libérés, comme le prouve le passage suivant (II Pi. 2:1-3) : « Il y aura de même parmi vous de faux docteurs, qui introduiront des sectes pernicieuses, et qui reniant le maître qui les a rachetés, attireront sur eux une ruine soudaine. Plusieurs les suivront dans leurs dissolutions... eux que menace depuis longtemps la condamnation, et dont la ruine ne sommeille point. »

Au sujet des apostats il est encore écrit : « En effet, si, après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. Car mieux valait pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné. Il leur est arrivé ce que dit un proverbe vrai : Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi, et la truie lavée s'est vautrée dans le bourbier. » (II Pi. 2:20-22). C'est après leur purification par l'eau de la vérité et le sang de Jésus que ces infidèles s'ensevelissent de nouveau dans le péché. Leur condamnation ne sommeille pas, elle les atteindra au temps marqué de Dieu.

L'apôtre Paul donne un avertissement semblable : « Il est impossible, en effet, pour ceux qui une fois ont été illuminés, qui ont goûté au don céleste, qui ont reçu une part d'esprit saint, qui ont savouré la belle parole de Dieu et les forces du monde à venir, et qui néanmoins sont tombés, de les rénover une seconde fois en les amenant à la pénitence, alors qu'ils crucifient personnellement le Fils de Dieu et le bafouent publiquement. » (Héb. 6:4-6, *Jérusalem*). Les apostats mentionnés dans ce texte sont irrémédiablement perdus. Pourtant le sacrifice expiatoire de Jésus leur avait été appliqué, autrement ils n'auraient pu participer à ce salut. Ils ont rejeté le Sauveur, rompant le lien de la foi qui les unissait à lui. Ils ne croient plus en lui ni à la vertu de son sacrifice, répudiant comme des illusions et des mensonges ces moyens de salut. Jésus est bien mort pour eux, mais seulement une fois, il ne descendra plus ici-bas pour s'immoler de nouveau, car il est écrit : « Ceci il l'a fait une fois pour toutes. » « Et ce n'est pas pour s'offrir lui-même plusieurs fois qu'il y est entré, comme le souverain sacrificateur entre chaque année dans le sanctuaire avec du sang étranger; autrement, il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde, tandis que maintenant à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour

abolir le péché par son sacrifice. » — Héb. 7:27; 9:25,26.

Les justifiés ou proclamés justes « ne peuvent jamais déchoir de l'état de justification », prétendent encore les presbytériens. Voici selon les Ecritures comment s'opère la justification : « Ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ, » ou « justifiés par son sang ». (Rom. 3:24; 5:9). Les paragraphes précédents ont cité des versets bibliques prouvant que des rachetés par le sang du Christ peuvent apostasier et apostasient effectivement, sans possibilité de repentir. Or la rédemption ou rachat est inséparablement lié à la justification, par conséquent la perte de l'une entraîne la perte de l'autre. Les presbytériens admettent que des justifiés pèchent et encourent la défaveur divine, mais, ajoutent-ils, la confession faite avec humilité rénove leur foi et leur repentir. A cette affirmation s'oppose Hébreux 6:4-6, déjà cité, qui déclare impossible de rénover une seconde fois ceux qui sont tombés.

A en croire le passage presbytérien suivant, lorsqu'on est sanctifié on est sauvé : « Ceux que Dieu a acceptés en son Bien-Aimé, appelés et sanctifiés avec efficace par son Esprit, ne peuvent ni totalement ni finalement perdre l'état de grâce; il est certain qu'ils y persévéreront jusqu'à la fin, et seront éternellement sauvés. » La même classe de personnes décrites dans Hébreux 6:4-6 et II Pierre 2:20-22 transparaît dans Hébreux 10:26-29 : « Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins; de quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'esprit de la grâce ? » Ceux qui commettent le péché d'apostasie, celui de révolte décidée contre Dieu, méprisent

le sang de Jésus qui scella la nouvelle alliance, dans laquelle ils ont été acceptés. C'est pourquoi ils seront consumés par une ruine éternelle comportant une mesure de honte bien plus grande que celle qu'encouraient les exécutés sous le régime de la loi mosaïque. Pourtant ces rebelles ont été sanctifiés, ce qui ne les a pas empêchés de tomber.

Les prédestinatiens affirment aussi que les « élus », destinés à participer à la royauté du Christ, ne peuvent faillir. Dans Marc 13:22 il est écrit : « Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes; ils feront des prodiges et des miracles pour séduire les élus, *s'il était possible.* » Les mots en italiques ne se trouvent pas dans l'original grec. Ainsi traduit ce texte laisse entendre qu'il est impossible de séduire les élus. Voyons comment des versions modernes, plus précises, rendent le même verset : « en vue d'égarer, si possible, les élus. » (*Liénart*); « afin de séduire les élus de Dieu s'ils le peuvent. » (*American Translation*), c'est-à-dire qu'ils pourront en séduire certains et d'autres non. L'apôtre Paul endura beaucoup de tribulations pour les élus, afin de les aider à obtenir le salut (II Tim. 2:10). Pourquoi aider les élus s'ils ne peuvent faillir ? Il est écrit : « C'est pourquoi, frères, appliquez-vous d'autant plus à affermir votre vocation et votre élection. » (II Pi. 1:10). Si l'élection est assurée par décret divin, pourquoi exhorter les élus à l'affermir ? Ces paroles apostoliques impliquent clairement que quelques-uns tomberont, à moins d'affermir leur élection. S'il est impossible aux élus de succomber, pourquoi les jours de détresse durent-ils être abrégés pour les sauver ? (Mat. 24:22).

Ainsi les Ecritures, à l'opposé de la doctrine de la prédestination, prouvent la possibilité d'apostasier pour les rachetés, les justifiés, les sanctifiés et les élus. Etre sauvé, ce n'est pas être sauvé pour toujours. Les vainqueurs avec le Christ sont non seulement appelés et élus, ils sont « appelés... élus... et... fidèles ». Fidèles pendant combien de temps ? Il est écrit : « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie. »

Il faut tenir ferme la fidélité : « Retiens ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. » Leur union avec le Christ interdit aux oints de s'attiédir, car il est dit aux tièdes : « Je te vomirai de ma bouche. » (Apoc. 2:10; 3:11,16; 17:14). Le privilège de participer avec Jésus au royaume céleste comporte une longue persévérance, jusqu'à la fin : « Car nous sommes devenus participants du Christ, si toutefois nous retenons inébranlablement, dans toute sa solidité, notre confiance initiale. » (Héb. 3:14, *Jérusalem*). Seuls l'athlète qui achève la course et le soldat qui combat jusqu'au bout remporteront la victoire (Mat. 10:22; 24:13; II Tim. 4:7,8). Il n'est pas douteux que l'apôtre Paul, lors de la rédaction de sa première lettre aux Corinthiens, appartenait à la classe prédestinée, qu'il était élu, appelé, racheté, justifié, et sanctifié ; pourtant il envisageait la possibilité d'un rejet par Dieu sinon il n'aurait pas écrit : « Je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur d'être moi-même rejeté, après avoir prêché aux autres. » (I Cor. 9:27). Il ne se sentait pas marqué une fois pour toutes pour le salut, par prédestination. Ce n'est qu'au soir de sa vie, après avoir combattu jusqu'au bout le bon combat, que l'apôtre s'exprima avec confiance au sujet de sa couronne (II Tim. 4:6-8).

La doctrine de la prédestination, on l'a vu plus haut, enseigne que Dieu fixe avant leur naissance la destinée de tous les hommes, prédestinant les uns au salut et les autres à la colère, cela sans exercer sa prescience pour connaître le comportement des intéressés. Dans l'hypothèse d'une telle prédestination, qui rend illusoire la liberté humaine, Moïse n'aurait jamais écrit par inspiration les paroles suivantes : « Je prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : je te propose la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie pour que toi et ta postérité vous viviez, aimant Yahvé ton Dieu, écoutant sa voix, vous attachant à lui; car là est ta vie. » (Deut. 30:19,20, *Jérusalem*). Et Josué n'aurait jamais fait cette déclaration : « Et si vous ne trouvez pas bon de servir l'Eter-

nel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que servaient vos pères au delà du fleuve, ou les dieux des Amoréens dans le pays desquels vous habitez. Moi et ma maison, nous servirons l'Eternel. » (Josué 24:15). On ne lirait pas dans la Bible le texte suivant : « Alors quiconque invoquera le nom de l'Eternel sera sauvé. » (Joël 2:32; Rom. 10:13). Tous ceux qui le désirent peuvent obtenir la vie, sans être liés par une prétendue prédestination, car il est écrit : « Et l'esprit et l'épouse disent : Viens. Et que celui qui entend dise : Viens. Et que celui qui a soif vienne; que celui qui veut prenne de l'eau de la vie, gratuitement. » (Es. 55:1; Apoc. 22:17). Jéhovah déclare par l'organe du prophète Ezéchiel (Ezéch. 3:27; 18:23, 31,32; 33:7,11-15, *Jérusalem*) : « Quiconque veut écouter, qu'il écoute et quiconque ne le veut pas, qu'il n'écoute pas... Prendrais-je donc plaisir à la mort du méchant ?... n'est-ce pas plutôt à le voir se détourner de sa conduite pour retrouver la vie ?... Pourquoi vouloir mourir... ? Je ne prends pas plaisir à la mort du méchant, mais à la conversion du méchant qui change de conduite pour avoir la vie. »

La doctrine de la prédestination implique de nombreuses contradictions. Comment Dieu pourrait-il appeler des personnes qu'il sait incapables de choisir leur destinée ? Peut-on penser que Jéhovah prédestine à la mort pour affirmer ensuite qu'il ne prend pas plaisir à la mort du méchant ? Jésus aurait-il désiré rassembler les enfants de Jérusalem, si ceux-ci avaient été prédestinés à être abandonnés ? Assurément non. La Bible montre qu'ils voulaient agir à leur gré, malgré l'apostrophe suivante de Jésus (Mat. 23:37,38) : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ! Voici, votre maison vous sera laissée déserte. »

Ce n'est pas grâce à une prédestination qui échappe à tout contrôle, qu'on obtient la vie éternelle, mais grâce à notre connaissance de Jéhovah et du Christ, à nos

efforts pour devenir un dispensateur fidèle de la parole de vérité, à notre participation au salut, accompli avec crainte et tremblement, à notre prédication, qui doit nous sauver, nous et ceux qui nous écoutent, à la mise en pratique de la parole et à l'accomplissement de la volonté divine (Mat. 7:21; Jean 17:3; Phil. 2:12; I Tim. 4:16; II Tim. 2:15; Jacq. 1:22). Jésus n'a pas seulement pourvu à la rançon pour quelques appelés, mais il « est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel ». (Héb. 5:9.) L'homme peut choisir qui il veut servir, selon la libre détermination de sa volonté. Il fixe lui-même sa destinée, soit pour la vie soit pour la mort (Rom. 6:16).

S'il y a prédestination, pourquoi Jéhovah a-t-il donné la loi à Israël et pourquoi fait-il prêcher la bonne nouvelle du Royaume en témoignage à toutes les nations ? Pourquoi détermine-t-il des temps de jugement pour fixer la destinée des hommes en rendant à « chacun selon ses œuvres » ? Il dit : « Je les traiterai selon leurs œuvres, je les jugerai selon leurs jugements. » (Ezéch. 7:27, *Jérusalem;* Rom. 2:6; Apoc. 20:13). Pourquoi séparer les brebis des boucs selon l'accueil réservé au message et aux messagers du Christ ? (Mat. 25:40,45). Comment résoudre ces questions si la destinée de l'homme est fixée dès avant sa naissance ? L'homme, et non Dieu, est l'auteur de sa destinée. L'homme moissonne ce qu'il sème et non ce que Dieu a prédestiné. Pour récolter la vie, il ne doit pas se lasser de semer de bonnes œuvres. Il est écrit : « Chacun portera son propre fardeau. Ne vous y trompez pas : on ne se moque pas de Dieu. Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. Celui qui sème pour sa chair moissonnera de la chair la corruption; mais celui qui sème pour l'esprit moissonnera de l'esprit la vie éternelle. Ne nous lassons pas de faire le bien; car nous moissonnerons au temps convenable, si nous ne nous relâchons pas. » (Gal. 6:5,7-9). Ainsi Dieu ne prédestine pas certains à la vie, condamnant le reste des humains à la mort ou aux tourments de l'enfer. La Bible dit (Actes 10:34,35) : « Dieu ne fait point acception de

personnes, mais... en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. »

On ne doit pas conclure, cependant, qu'il est possible d'accomplir son salut grâce à ses œuvres. Dans ce cas le salut nous serait accordé comme un droit. Or la Bible dit que c'est la grâce ou bonté imméritée de Dieu qui nous sauve (Rom. 11:6; Eph. 2:8,9; II Tim. 1:9). L'étude, néanmoins, nous apporte la foi, celle qui nous incite à pratiquer des œuvres conformes à notre connaissance, lesquelles manifestent notre obéissance (Rom. 10:14,17; Jacq. 2:18-26). Sans ces œuvres il est impossible d'être sauvé, et c'est aux obéissants que s'applique ou s'appliquera la rançon. D'autres questions restent encore à résoudre. Nous les aborderons dans notre prochaine étude. Déjà maintenant une conclusion se dégage : la doctrine de la prédestination rencontre son principal adversaire dans la Bible, la Parole de Dieu.

Un fruit de la force agissante de Dieu

ORIGINAIRES d'un marais mandchou, deux grains de lotus que l'on disait d'abord vieux de cinquante mille ans venaient de germer. Comme certains voulaient encore augmenter leur âge, on soumit des graines de même provenance à l'épreuve du chronomètre au carbone et celui-ci fixa à mille environ le nombre de leurs années. Il n'en reste pas moins que cet événement fit sensation dans les milieux botaniques, et s'il est vrai que des millions de grains lèvent chaque année, ces deux-là représentaient un cas spécial. Pendant mille ans ces grains étaient restés stériles et l'on peut citer à leurs propos les paroles suivantes de Jésus : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. » (Jean 12:24). Si, après avoir mûri, les grains dont nous avons parlé avaient été convenablement mis en terre, les nouveaux grains qu'ils auraient produits se chiffreraient aujourd'hui par milliards. Mais à cause de leur stérilité il n'y avait toujours, voilà environ deux ans, que les deux grains originaux.

Pour les vérités contenues dans les Ecritures saintes, ces vérités que Jésus-Christ compara dans une de ses paraboles à la semence répandue par le semeur (Luc 8:11), il en est de même. La Parole de Dieu subsiste

éternellement. Cependant nous ne pouvons pas attendre une éternité pour semer les vérités qu'elle contient. Nous ne devons pas les laisser stériles pendant mille ans comme les deux grains de lotus. Nous ne sommes pas sûrs de vivre demain, moins encore de vivre dans mille ans car il est dit dans les Proverbes (27:1) : « Ne te vante pas du lendemain, car tu ne sais pas ce qu'un jour peut enfanter. » C'est maintenant que nous devons semer, sans tarder, afin de produire les fruits du Royaume. Après avoir répandu la semence de la vérité en témoignant de porte en porte par exemple, nous devons revenir pour arroser et cultiver en faisant des visites complémentaires et en conduisant des études bibliques à domicile; puis, nous devons nous en remettre à Dieu qui fera croître. Nous bâtissons sur le fondement que nous avons posé en passant de porte en porte. Jésus n'a pas bâti sur le fondement posé par un autre. Il est notre modèle. Paul non plus n'a pas bâti sur le fondement posé par un autre; il nous est conseillé de l'imiter. (Voyez Romains 15:20; I Corinthiens 11:1; I Pierre 2:21.) En prenant part à la prédication sous toutes ses formes nous verrons germer les vérités que nous avons semées, nous verrons d'autres personnes devenir des semeurs de la vérité parce que la vérité aura pris racine dans leur cœur.

Le grand Maître de Nazareth compare les personnes à qui nous prêchons à différents genres de sol; tel sol ne reçoit pas la semence parce qu'il est trop dur, ou trop pierreux, ou encore couvert d'épines, tandis qu'un autre reçoit bien la même semence et devient productif (Mat. 13:3-9,18-23). Quand sous forme de publications nous laissons cette semence aux portes, nous ne pouvons pas dire à coup sûr quel genre de sol représentent ceux qui les ont acceptées. Même un cultivateur expérimenté ne peut pas toujours juger de la qualité d'une terre en la voyant. Parfois il est obligé de la soumettre à l'analyse. Il en est de même du ministre : il ne peut juger d'après l'apparence de la personne qui l'a reçu et prévoir les résultats que produiront les publications remises à cette personne. Le proclamateur expérimenté

lui-même se trompe souvent sur ce point. C'est pourquoi nous devons revenir pour veiller sur la semence, voir si elle a pris racine et nous demander si de nouveaux soins, symbolisés par l'arrosage et la culture, ne favoriseraient pas sa croissance. Il ne nous faut pas commettre l'erreur contre laquelle Jésus nous mit en garde lorsqu'il dit : « Ne jugez pas selon l'apparence, mais jugez selon la justice. » (Jean 7:24). Nous ne porterons donc pas un jugement hâtif et basé sur ce qui a frappé nos regards au moment du placement des publications, car nous devons suivre l'intérêt suscité en faisant des visites complémentaires, pour juger selon la justice et dire que la personne ressemble au sol épineux, au sol pierreux, au sol dur du bord du chemin ou à la bonne terre.

« Ce n'est ni par la puissance ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Eternel des armées. » (Zach. 4:6). Etant donné que l'œuvre de Dieu repose sur ce principe, le nombre croissant des ministres qui se lèvent là où la vérité a été semée est une preuve de l'aide apportée par l'esprit de Jéhovah. L'accroissement numérique n'est cependant pas suffisant à lui seul; pour juger d'un arbre nous devons en examiner les fruits : « Tout bon arbre porte de bons fruits, mais le mauvais arbre porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits. Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits est coupé et jeté au feu. C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. » (Mat. 7:17-20). Autrement, de nombreuses fausses religions pourraient aussi dire que le nombre de leurs adeptes s'est accru. « Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table, et les choses semblables. Je vous dis d'avance, comme je l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu. Mais le fruit de l'esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la

fidélité, la douceur, la tempérance. » (Galates 5:19-23). Les mauvais fruits sont ceux de la chair, les bons ceux de l'esprit. Actuellement, le monde en général subit les douleurs provoquées par la dépravation des mœurs et s'abandonne aux œuvres de la chair plus que jamais. Mais les grandes organisations religieuses de la chrétienté à même de se glorifier du nombre imposant de leurs adeptes, sont-elles en mesure de manifester ces fruits de l'esprit ? Peuvent-elles se dire différentes de ce monde matérialiste ? N'en font-elles pas au contraire partie, attachées comme elles sont aux œuvres de la chair ? Jamais on entend dire qu'elles sont nettement différentes des groupements humains en général — et il devrait pourtant en être ainsi si elles portaient les fruits de l'esprit qui sont si rares dans ce monde inique. Les témoins de Jéhovah cependant peuvent dire qu'ils sont différents. Ils ne sont pas seulement différents parce qu'ils prêchent de porte en porte, font des visites complémentaires, conduisent des études bibliques, instruisent de nouveaux ministres et augmentent en nombre, pendant que beaucoup de cultes déplorent le manque d'intérêt manifesté par leurs congrégations qui dépérissent; ils sont encore différents parce qu'ils produisent les fruits de l'esprit.

Pour illustrer cela considérons le cas de ceux qui viennent à nos grandes assemblées et y voient ce qu'eux-mêmes sont incapables de réaliser, ce que les Nations unies ne peuvent faire, ce qu'aucune autre organisation humaine n'a été capable de réaliser. Ils voient des personnes de nombreuses races, nationalités et langues, des personnes ayant appartenu autrefois à des cultes différents, et qui toutes se sont maintenant rassemblées dans la paix et l'unité, ayant surmonté les barrières qui divisent ce monde. Tous les visages sont rayonnants de joie, et l'amour, la coopération et la considération sont manifestes parmi ces grandes multitudes qui dépassent parfois cent mille personnes. Les gens du monde qui viennent nous rendre visite s'étonnent de voir la bonne organisation de nos multiples activités et admettent volontiers qu'aucune autre organisation n'est jamais

arrivée à de pareils résultats. Pourtant, hochant la tête en signe d'étonnement, ils reconnaissent que nous semblons être comme tout le monde; et sur ce point ils ne se trompent pas.

Curieux de connaître le secret de cette unité malgré l'existence des différences qui causent de profondes divisions dans le monde, ils nous en demandent la raison. Nous leur disons alors que l'esprit de Dieu est cette force qui unit et que ce qu'ils voient n'est que le résultat ou la manifestation de l'esprit saint. Nous sommes heureux de ce qu'ils remarquent ces choses car c'est une preuve que nous produisons les fruits de l'esprit, qui montrent que nous sommes différents et séparés de ceux qui s'adonnent aux œuvres de la chair. Mais par ce fait même ces gens du monde qui nous observent se trouvent dans une position délicate, une position qui comporte une grande responsabilité, et une mauvaise décision de leur part pourrait les condamner sans recours à l'anéantissement éternel pour s'être rendus coupables du péché irrémissible contre l'esprit. Le passage suivant de l'Evangile selon Matthieu (12: 22-23) nous aidera à comprendre ce point :

« Alors on lui amena un démoniaque aveugle et muet, et il le guérit, de sorte que le muet parlait et voyait. Toute la foule étonnée disait : N'est-ce point là le Fils de David ? Les pharisiens ayant entendu cela, dirent : Cet homme ne chasse les démons que par Béelzébul, prince des démons. Comme Jésus connaissait leurs pensées, il leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même est dévasté, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne peut subsister. Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même; comment donc son royaume subsistera-t-il ? Et si moi, je chasse les démons par Béelzébul, vos fils par qui les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. Mais, si c'est par l'esprit de Dieu que je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc venu vers vous. Ou, comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison d'un homme fort et piller ses biens, sans avoir auparavant lié cet homme

fort ? Alors seulement il pillera sa maison. Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui n'assemble pas avec moi, disperse. C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'esprit ne sera point pardonné. Quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais quiconque parlera contre le saint esprit, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir. Ou dites que l'arbre est bon et que son fruit est bon, ou dites que l'arbre est mauvais et que son fruit est mauvais; car on connaît l'arbre par le fruit. »

Jésus venait de guérir un homme possédé du démon, ce qui n'est pas dans le pouvoir d'un simple mortel. Les multitudes qui avaient assisté à cette guérison le savaient et, à cause de ce miracle, elles étaient prêtes à reconnaître en Jésus le Fils de David. Mais les pharisiens ne voulurent pas admettre que ce miracle était une manifestation de l'esprit de Dieu et soutinrent qu'il avait été accompli par le pouvoir de Satan, de ce fait ils se rendirent coupables d'avoir blasphémé et péché contre l'esprit saint. Ils savaient fort bien que s'ils acceptaient ce miracle comme venant de l'esprit de Dieu ils seraient dans l'obligation de reconnaître Jésus comme le Messie. Ils devraient par conséquent reconnaître qu'ils étaient de faux docteurs, abandonner leur façon de vivre et devenir des disciples de Jésus. Pour cela il leur aurait fallu renoncer à leur position élevée et à ses nombreux bénéfices. Mais ils ne voulaient pas faire un tel sacrifice et c'est pourquoi ils refusèrent délibérément d'accepter la manifestation de l'esprit de Jéhovah qui avait accompli ce miracle. Finalement, ils réussirent à se débarrasser de Jésus en le mettant à mort mais, conformément à ce qu'il avait dit concernant le grain de blé qui devait mourir pour porter du fruit, sa mort ne fit que contribuer à l'apparition d'un grand nombre d'oints qui possédaient les dons de l'esprit grâce auxquels ils accomplirent de grands prodiges, parlant en langues, prophétisant, ayant le don de la connaissance, guérissant les malades, et ainsi de suite. Tous ces

miracles opérés par les apôtres et leurs compagnons étaient une preuve visible de l'activité du saint esprit de Dieu; ceux qui ne voulaient pas les accepter comme tels résistaient volontairement à l'esprit et ainsi blasphémaient et péchaient contre lui, se vouant eux-mêmes à la mort éternelle.

A l'instar du clergé qui s'était plaint que le monde suivait Jésus à cause de ses miracles, ceux-ci se lamentaient maintenant que les disciples avaient bouleversé le monde par des œuvres semblables qui dérangeaient leur ordre de choses religieux (Jean 12:17-19; Actes 17:6; I Cor. 12:1-11). Cependant, ces manifestations miraculeuses de l'esprit devaient cesser. En effet il est écrit (I Cor. 13:8-11, *Synodale*) : « L'amour ne périt jamais. Les prophéties prendront fin, le don des langues cessera, la connaissance sera abolie. Car nous ne connaissons qu'imparfaitement, et nous ne prophétisons qu'imparfaitement; mais, quand la perfection sera venue, alors ce qui est imparfait sera aboli. Lorsque j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant ; lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de ce qui tenait de l'enfant. »

Ce fut afin de donner à l'Eglise naissante un bon départ et de l'établir solidement, de montrer que Dieu transférait son esprit de la Loi mosaïque juive au nouvel ordre de choses chrétien, que ces dons miraculeux furent accordés. Quand celui-ci parvint à la maturité et put progresser sûrement par ses propres moyens, les dons miraculeux disparurent. Ils n'étaient plus nécessaires. C'est pour cette raison même que nous ne trouvons plus ces dons dans l'organisation chrétienne d'aujourd'hui. Sans le secours de tels moyens, l'Eglise, qui a atteint la maturité et qui est fortifiée par la grande connaissance des Ecritures et par la réalisation de nombreuses prophéties, peut annoncer un message convaincant et arriver à de bons résultats parmi ceux qui ont des oreilles pour entendre. Cependant, les autres fruits de l'esprit mentionnés dans Galates 5:22,23 et I Corin-

thiens 13:4-7, prouvent qu'elle bénéficie toujours de l'assistance de l'esprit saint.

Les gens du monde, qui remarquent cette manifestation de l'esprit dans la maturité lorsqu'ils viennent à nos assemblées, reconnaissent que nous sommes des gens comme tout le monde et se rendent compte cependant que notre organisation n'est pas comme les organisations humaines, à cause des fruits de l'esprit. Cette opération manifeste de l'esprit saint ne suffit pourtant pas pour qu'ils deviennent une partie de l'organisation unifiée qui cause leur étonnement. Comme dans le cas des pharisiens, l'égoïsme les empêche de renoncer à leur genre de vie, à leur pratique des œuvres de la chair, et à la place qu'ils occupent dans le monde et dans ses organisations. Ils refusent de se laisser conduire dans la bonne direction par la manifestation de l'esprit saint et doutent même que ce soit là une opération de l'esprit de Dieu. A l'exemple des pharisiens, ils essaient de trouver d'autres raisons à cette joie, à cette paix et à cette unité qui font leur étonnement. En agissant ainsi, ils se condamnent par conséquent eux-mêmes à la mort parce qu'ils pèchent en effet contre l'opération manifeste de l'esprit saint.

Ce n'est pas grâce à notre propre force que nous pouvons continuer de prêcher dans le monde entier, affrontant la persécution, supportant les violences de la populace, souffrant les emprisonnements, gardant notre intégrité jusqu'à la mort, et continuant malgré tout à augmenter en nombre et à abonder en fruits de l'esprit. Notre rôle consiste à manifester continuellement l'esprit de Dieu que nous possédons. Que ce soit dans notre vie privée ou en public, en tant qu'individus ou comme organisation, nous devons toujours marcher selon l'esprit et non selon la chair. Nous devons être des signes et des prodiges, être en spectacle au monde, comme dit la Bible; cela ne sera possible que si nous manifestons l'esprit de Dieu qui repose sur nous (Es. 8:18, *Da;* I Cor. 4:9). Ne laissons donc pas la semence de la vérité rester stérile pendant mille ans, comme dans le cas des deux

grains de lotus. L'esprit de Dieu aura pour effet de diviser les hommes pendant cette période de jugement que clôturera bientôt la bataille d'Harmaguédon. Semons et arrosons donc pour que Dieu puisse faire croître et manifester son esprit sur l'organisation théocratique.

« Mes pensées ne sont pas vos pensées »

CES paroles furent prononcées par Esaïe, le prophète et porte-parole de Dieu; nous les trouvons aux versets huit et neuf du chapitre cinquante-cinq du livre qui porte son nom : « Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Eternel. Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées. » Il est indispensable de nous souvenir constamment de cette vérité, si nous désirons cesser de nous conformer au présent ordre de choses en renouvelant notre esprit et suivre les voies de Dieu qui conduisent à sa faveur et à son monde nouveau où la justice habitera. Ce monde nouveau est à la porte, mais il sera précédé de la grande bataille appelée dans la Bible Harmaguédon, au cours de laquelle Dieu rendra à chacun selon ses œuvres. Lors de cette bataille du grand jour du Dieu tout-puissant, tel enfant va vivre parce que ses parents sont voués à Dieu, tel autre va mourir avec ses parents méchants; telles personnes entendront le message du Royaume et vivront, telles autres mourront peut-être sans en avoir jamais entendu parler. Tous ces individus n'auront pas été placés dans les mêmes conditions. Mais est-ce que la justice n'exigerait pas que tous soient placés dans des conditions identiques ? Quelles sont les pensées de Dieu à ce sujet ?

La justice exigerait la mort de tous les hommes, car il n'en est pas un seul qui soit juste en lui-même. Tous sont pécheurs et tous méritent le salaire du péché, c'est-à-dire la mort (Rom. 3:10; 6:23). Ce n'est pas la justice mais l'amour qui est à la base de la rançon et la valeur de celle-ci appartient à Dieu et au Christ de sorte qu'ils peuvent en disposer comme ils le jugent convenable. Qui sommes-nous pour leur dicter la manière d'employer ce qui leur appartient ? Dans l'une des paraboles de Jésus, des ouvriers appelés à travailler dans les vignes essayèrent de dicter ainsi la conduite du maître de la vigne, car ils pensaient avoir été lésés, mais ils furent sévèrement repris : « Mon ami, dit le maître de la vigne, je ne te fais pas tort; n'es-tu pas convenu avec moi d'un denier ? Prends ce qui te revient, et va-t'en. Je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de faire de mon bien ce que je veux. Ou vois-tu de mauvais œil que je sois bon ? » (Mat. 20:1-15). Puisque Dieu a montré dans sa Parole qu'il agit parfois d'après le principe de la responsabilité de la famille et de la responsabilité de la communauté, et puisque nous voyons que certains de ces cas illustrant Harmaguédon signifient le refus du bénéfice de la rançon à ceux qui sont détruits, à quel titre pourrions-nous exiger que Dieu agisse contrairement à ces principes ? Des conditions égales pour tous les individus ? Mais quel passage des Ecritures montre que c'est là un principe divin, annulant le principe de la responsabilité de la famille et celui de la responsabilité de la communauté ?

En réalité, pour placer tous les individus dans des conditions absolument égales, il faudrait beaucoup plus que le simple fait de donner à chacun l'occasion d'entendre le message. De nombreuses influences qui échappent au contrôle de l'individu affectent sa réaction devant la vérité. Des parents méchants qui empêchent le message de parvenir à leurs jeunes enfants ou des souverains tyranniques qui empêchent ce même message de parvenir à tout le peuple qui se trouve sous leur domination en sont un exemple, et on pourrait en citer

d'autres. Dans un pays païen on a prêché pendant de longues années, pour arriver finalement à un résultat pratiquement nul pour autant qu'il s'agisse de ceux qui étaient pétris des religions indigènes. Est-ce leur faute s'ils naquirent et s'ils furent élevés dans un milieu qui a perverti leur esprit au point de le rendre insensible à la vérité ? Certaines nationalités ou races présentent des marques d'obstination. D'autres, par contre, manifestent des qualités d'humilité et de réceptivité. Dans le premier cas la majorité rejette la vérité tandis que dans le second la majorité l'accepte. Il n'y a pas beaucoup de sages, ni de puissants ni de nobles qui acceptent la vérité — tel n'est pas le dessein de Dieu. C'est de propos délibéré que Dieu a plutôt choisi les choses folles, les choses faibles et les choses viles pour confondre les grands de ce monde. Voyez à ce sujet ce que nous lisons dans la première épître aux Corinthiens, chapitre un, versets vingt-six à trente et un. Il n'y a donc pas que des parents méchants ou des souverains tyranniques qui jouent un rôle dans la destinée des hommes. D'autres éléments qui échappent à leur contrôle, leur nationalité, leur race, leur condition de naissance, par exemple, sont autant de facteurs déterminants.

A côté de ces grandes différences il en est d'autres plus petites. Prenons par exemple une personne âgée, élevée par des parents catholiques pratiquants, et une autre personne jeune, élevée par des parents qui ne lui ont inculqué aucune forme de fausse religion. Toutes les deux entendent la vérité pour la première fois. Peut-on parler de conditions égales ? Pas absolument, car l'esprit jeune et souple, libre de toute doctrine erronée, aura plus de facilité pour accepter la vérité que celui de la personne âgée, inflexible et saturé d'erreurs doctrinales. Une troisième personne, élevée dans la vérité, ne serait-elle pas par rapport aux deux autres, dans des conditions beaucoup plus favorables pour accepter cette vérité en atteignant l'âge de responsabilité personnelle ? Certainement. Il faut tenir compte du rôle primordial que joue l'instruction reçue au foyer,

comme le montrent les Proverbes qui disent ceci : « Instruis l'enfant selon la voie qu'il doit suivre; et quand il sera vieux, il ne s'en détournera pas. » (22:6). Les conditions variables existant à la maison, à l'école, à l'usine ou au bureau, affectent le point de vue de l'individu et sa personnalité. « Ne vous y trompez pas : les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs. » (I Cor. 15:33). Cette corruption peut aller jusqu'à rendre une personne semblable à une brute, digne seulement de la destruction (II Pi. 2:12). Un monde corrompu, une nation enrégimentée, un milieu dégénéré, des parents méchants, de mauvais camarades, voilà autant de conditions ambiantes susceptibles de corrompre l'enfant pendant les années de sa formation et le corrompre si bien que lorsqu'il sera vieux son cas sera désespéré et le redressement impossible. Même certains traits de caractère héréditaires peuvent faire que l'un saisira la vérité plus facilement que l'autre. Aussi, le simple fait d'entendre le message ne suffit-il pas pour que deux individus soient placés dans des conditions absolument identiques.

Considérons maintenant un autre aspect de la question. Certaines personnes vivent actuellement dans une période de jugement et entendent le message. D'autres vivront une telle période durant le règne de mille ans. Sans aucun doute sera-t-il plus facile d'accepter alors, dans le monde nouveau. Mais si nous considérons que c'est une injustice à notre égard, que devraient dire les hommes fidèles qui vécurent avant Jésus-Christ ? Etaient-ils seulement placés dans les mêmes conditions que nous ? Ils n'avaient aucun espoir de vivre dans les cieux en tant que créatures spirituelles immortelles et incorruptibles, nanties du privilège de régner avec le Christ et de paraître en la présence même de Jéhovah. Et les autres brebis de nos jours, devraient-elles murmurer contre Dieu parce qu'elles n'ont pas eu la même occasion que les oints d'aller au ciel ?

L'argument des « conditions égales » provient de la tendance bien humaine d'exagérer l'importance de la créature. Ne commettons pas la faute que firent Adam

et Eve en essayant de juger ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est juste et ce qui est injuste (Gen. 3:4-6, 22). Nous devons être disposés à abandonner nos propres pensées afin d'être en mesure d'accepter les pensées de Dieu et de conformer notre façon de penser aux principes de Dieu tels qu'ils sont exposés dans sa Parole, même sur ce sujet de responsabilité de la famille et de la communauté. En nous débarrassant des préjugés, des points de vue humains, nous pourrons voir les choses comme Dieu les voit, nous rendre compte de la supériorité de la puissance du grand Potier sur ses créatures d'argile et comprendre qu'il peut faire des vases d'honneur et des vases d'un usage vil, qu'il peut enfin manifester sa gloire et sa miséricorde par l'intermédiaire des uns et, par l'intermédiaire des autres, faire éclater, après une longue patience, sa juste colère contre ce qui est mal. Si Jéhovah veut faire quelque chose, « O homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester avec Dieu ? » (Rom. 9:24,20). Etant donné qu'il ne saurait y avoir cette identité de conditions et d'occasions que nous avions imaginée avec notre manière de voir humaine et faillible, comment devrions-nous donc réagir puisque nous sommes si favorisés de connaître la vérité? Cela devrait nous rendre humbles et nous remplir de gratitude envers Dieu pour la bonté imméritée qu'il nous a manifestée. Et si nous nous intéressons *réellement* au salut de ceux qui n'ont pas encore entendu le message, nous ferons tout notre possible pour qu'ils l'entendent grâce à notre activité dans la prédication, au lieu de vouloir que Dieu sauve les hommes comme il nous semblerait bien. Que votre zèle dans l'œuvre de témoignage soit donc la mesure de l'intérêt que vous manifestez pour votre prochain. « A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur. » — Rom. 12:19.

Achevé d'imprimer pour
l'Association « LES TEMOINS DE JEHOVAH »
le 15 juillet 1953
par l'Imprimerie Richard,
24, rue Stéphenson
Paris (18e)